

### ALGÉRIE-SAHEL

**Radicalisation : Les valeurs de l'islam comme moyen de lutte, au menu d'un atelier aujourd'hui à Conakry**

P. 6

### ALGÉRIE-MONDE ARABE

**Atelier régional de formation à Alger dédié aux informations statistiques sur les marchés du travail dans les pays arabes**

P. 6

### ALGÉRIE-OAT

**Mebarki et le DG de l'OAT examinent le partenariat dans la formation professionnelle**

P. 6

## GARANTIE DES DÉPÔTS BANCAIRES :

# Le Fonds d'indemnisation des épargnants augmenté à 2 millions DA

Le Fonds d'indemnisation des épargnants a été augmenté pour passer de 600.000 DA à deux (2) millions de DA dans le cadre de garantie des dépôts bancaires des épargnants, a appris hier l'APS de responsables de la Banque d'Algérie. Ce nouveau règlement a été adopté par le Conseil de la Monnaie et du Crédit dans sa session tenue le 30 avril dernier, en modifiant et complétant le règlement n 04-03 du 4 mars 2004 relatif au système de garantie des dépôts bancaires.

P. 7



### ÉNERGIE

**M.Guitouni : «L'Algérie appelle à l'accélération du processus de ratification du traité d'interdiction complète des essais nucléaires»**

P. 7

LORS DE SA 2<sup>E</sup> JOURNÉE DE SA VISITE EN 2<sup>E</sup> RM À ORAN

**Gaïd Salah supervise l'exécution d'un exercice de débarquement naval au niveau de la Façade maritime Ouest**

P. 3



### SANTÉ

**Le tabac et l'hypertension associés à 57% des décès dans le monde**

P.p 12-13

### SPORTS

M.BEDOUÏ À PARTIR DE SÉTIF :

**«Elaborer des stratégies locales pour soutenir l'effort de l'Etat visant à redonner au sport national son éclat d'antan»**

P. 20

**Les horaires de travail applicables durant le mois de Ramadhan fixés**

P. 24

### MDN

**LUTTE CONTRE LE TERRORISME  
Destruction de 2 bombes artisanales à Skikda et une mine à Jijel**

P. 24

**DEMAIN AU CONSEIL DE LA NATION**  
**Présentation du texte portant sur la loi fixant les règles applicables en matière d'apprentissage**

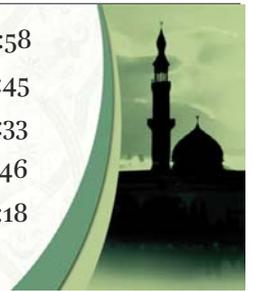
Le Conseil de la nation reprendra ses travaux demain mardi 8 mai en séance plénière consacrée à la présentation et au débat du texte portant sur la loi fixant les règles applicables en matière d'apprentissage. Les textes sus cités seront soumis à adoption lors d'une séance plénière prévue dimanche 13 mai, indique un communiqué du Conseil de la Nation.



**Horaire des prières**

Lundi 21 Chaâbane 1439

Fajr	03:58
Dohr	12:45
Asr	16:33
Maghreb	19:46
Isha	21:18



**CE MATIN À 11H**  
**Abdelkader Benmessaoud invité du Forum de la radio**



Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Abdelkader Benmessaoud, sera l'invité ce matin à partir de 11h, du Forum de la radio (Centre culturel Aïssa-Messaoudi). Il sera question d'aborder dans ce nouveau numéro du Forum la promotion du tourisme et de l'artisanat en Algérie.

**ET À 14H**  
**Cérémonie finale du programme «Venez les petits»**

La Chaîne 1, organise cet après-midi à partir de 14h, au Centre culturel Aïssa-Messaoudi, la cérémonie finale du programme Venez les petits «Haloumou ya Sighar». La cérémonie se déroulera en présence de la ministre de l'Education M<sup>me</sup> Nouria Benghebrat et la présidente de l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance M<sup>me</sup> Meriem Chorfi.

**FORUM D'ECHAÂB**  
**Conférence sur les massacres du 8 mai 1945**



A l'occasion de la commémoration du 73e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, le Forum du quotidien *Echaab*, en collaboration avec l'université de Sétif 2, organise ce matin à partir de 10h30, une conférence-historique intitulée «Massacres du 8 mai... crimes contre l'humanité avec préméditation», animée par Elkheir Kechi enseignant de droit international et le Pr Dahou Feghrou de l'université d'Oran.

**COMMERCE**  
**M. Djellab à Aïn Defla**

Dans le cadre du suivi du programme d'action du gouvernement, le ministre du Commerce, M. Saïd Djellab, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Aïn Defla.



**RESSOURCES EN EAU**  
**Necib à Sétif**



Le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Sétif. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs projets relevant de son secteur.

**LE 12 MAI À LA GALERIE MOHAMED-RACIM**  
**Exposition de Rahmani Saïd et Hadjeres Rahmani Hadia**

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise samedi 12 mai à partir de 15h à la galerie Mohamed Racim, le vernissage de l'exposition des artistes peintres Rahmani Saïd et Hadjeres Rahmani Hadia.



**Météo**

	Max	Min
Alger	19°	13°
Oran	21°	14°
Annaba	20°	13°
Béjaïa	20°	13°
Tamanrasset	36°	20°

**KHERRATA**  
**Tinhinen, Mazigh et Boudjema Agraw en concert**

En commémoration des événements du 8 mai 1945, l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), organise cet après-midi à la salle du 8 mai 1945 de Kherrata (Béjaïa), un concert animé par Tinhinen, Mazigh et Boudjema Agraw.



**Ooredoo partenaire du Séminaire sur la représentation de l'Algérie auprès des instances sportives internationales**

Ooredoo a participé, en tant que partenaire, au séminaire placé sous le thème «L'Algérie et les instances sportives internationales : Constat et Perspectives», qui a été organisé hier à Alger, par l'Organisation Nationale des Journalistes sportifs Algériens (ONJSA). Placé sous le haut patronage de Son Excellence le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, ce séminaire s'est déroulé en présence notamment des ministres de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed Hattab, de la Communication, M. Djamel Kaouane, du Président du Comité Olympique et Sportif Algérien, M. Mustapha Berraf, ainsi que de nombreux cadres du secteur, des athlètes et des sportifs algériens qui ont honoré le sport national sur la scène internationale. Ce séminaire visait à mettre en avant la représentation et le rôle des cadres algériens, qui ont marqué l'histoire du sport national, auprès des instances sportives internationales. Ce séminaire a été aussi une opportunité pour les journalistes et les acteurs du secteur d'échanger autour de l'avenir du sport algérien et des perspectives de le hisser à des niveaux supérieurs. Durant cet événement qui a coïncidé avec la Journée mondiale de la liberté de la presse, l'ONJSA a honoré 17 journalistes sportifs algériens ayant contribué de manière significative au développement de la presse et du sport national.

**FONCTION PUBLIQUE**  
**Les horaires de travail applicables durant le mois de Ramadhan fixés**



Les horaires de travail applicables dans les institutions et les administrations publiques durant le mois de Ramadhan ont été fixés par la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative, indique hier un communiqué de cette institution. Concernant les wilayas du sud du pays, à savoir Adrar, Tamanrasset, Illizi, Tindouf, Bechar, Ouargla, Ghardaïa, Laghouat, Biskra et El Oued, ces horaires sont fixés de 07h30 à 14h30, alors que pour les autres wilayas, ils sont fixés de 9h00 à 16h00. Les horaires habituels de travail reprendront après l'Aïd El Fitr, précise la même source.

**DEMAIN AU CRASC D'ORAN**  
**Workshop sur l'informel**

Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, organise demain mardi 8 mai à partir de 9h, un workshop sur l'informel en Algérie : acteurs, stratégies et frontières.



**JEUDI À TLEMCCEN**  
**Forum sur L'apport du Cheikh Abdelkrim Dali aux deux écoles musicales Sanâa et Ghernati**



L'apport du Cheikh Abdelkrim Dali aux deux écoles musicales Sanâa et Ghernati constituera le thème d'un colloque culturel, qui sera organisé jeudi 10 mai au Palais de la culture portant son nom à Tlemcen. Organisé par la Fondation Abdelkrim Dali à l'occasion du dixième anniversaire de sa création, cette manifestation culturelle sera marquée par une série d'activités à la hauteur du défunt chanteur de la musique andalouse et hawzi algérienne. Des conférences seront également animées par Fazilet Diff, Smain Heni et Toufik Benghebrat.

## ARMÉE

## Gaïd Salah supervise l'exécution d'un exercice de débarquement naval au niveau de la Façade maritime Ouest

Le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a supervisé hier à Oran le déroulement de l'exécution d'un exercice de débarquement naval au niveau de la Façade Maritime Ouest, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Le Chef d'Etat-major de l'ANP supervisait le déroulement de l'exécution d'un exercice de débarquement naval au niveau de la Façade Maritime Ouest, lors de sa deuxième journée de sa visite en 2e Région Militaire à Oran, en compagnie du Général-Major Mohamed Larbi Haouli, Commandant de la 2e Région Militaire et du Général-Major Mohamed Larbi Haouli, Commandant des Forces Navales, a ajouté la même source.

L'exercice de débarquement naval «Toufane 2018» qui s'inscrit dans le cadre de la Directive de Préparation des Forces pour l'année 2017-2018, a pour objectif l'évaluation du niveau de préparation au combat des Forces Navales à l'instar des autres Forces, la qualification des unités pour mener les actions spéciales de combat, ainsi que l'évaluation de la coopération et l'interopérabilité entre les différentes Forces.

Cet exercice commun a été exécuté par différentes unités navales à l'image de sous-marins, bâtiments de commandement et de déploiement des forces, des frégates polyvalentes, des navires lance-missiles, des bâtiments de débarquement et de soutien logistique, des remorqueurs de hautes-mers, des dragueurs de mines, des vedettes des Garde-côtes, des vedettes et des hélicoptères de sauvetage, ainsi que des unités de fusiliers marins et des unités de plongée et d'actions sous-marines.

L'ensemble de ces unités navales, appuyées d'unités aériennes et de défense aérienne du territoire, ont sécurisé et exécuté l'opération de débarquement d'unités conjointes relevant des Forces Navales et des Forces Terrestres avec toutes leurs troupes et leurs matériels et équipements.

L'exercice a été exécuté, dans toutes ses étapes, avec un «professionnalisme remarquable et une grande précision qui dénotent du haut niveau atteint par les éléments de nos Forces en matière d'exécution des actions de combat en toutes circonstances, démontré par le strict respect du plan d'exécution de l'exercice et la parfaite coordination entre les différentes catégories de Forces».

Le Général de Corps d'Armée a félicité les cadres et personnels ayant exécuté cet exercice, tout en saluant les «efforts laborieux» qu'ils ont fournis tout au long de cette année de préparation au combat et durant l'élaboration et la préparation pour l'exécution de cet exercice couronné d'une «parfaite réussite».

En marge de cet exercice, le Général de Corps d'Armée a



inspecté le Centre de Communication Opérationnelle, mis en place afin d'assurer la couverture médiatique et communicationnelle accompagnant l'exercice. Au niveau de la Base Navale Principale de Mers El Kébir et lors d'une rencontre de briefing et d'évaluation, le Général de Corps d'Armée a tenu à rappeler que l'exécution de cet exercice de débarquement naval est le fruit des efforts soutenus consentis par l'ensemble des composantes de l'ANP et qui reposent essentiellement sur l'approche globale en matière de développement dans toutes ses ramifications.

«L'exécution de tels exercices d'instruction qui réunissent tous les facteurs de réussite et dont les objectifs sont bien définis conformément aux programmes de préparation au combat à l'instar de cet exercice commun exécuté par des unités relevant des Forces Terrestres et des Forces Navales, et appuyées par des unités relevant des Forces Aériennes et des Forces de la Défense Aérienne du Territoire, constitue une véritable évaluation du niveau des capacités opérationnelles de notre corps de bataille, et représente également une nouvelle opportunité à travers laquelle nous raffermissons l'interopérabilité entre les différentes unités participantes à

cet exercice commun d'évaluation, ce qui servira, par conséquent, de paramètre efficace à déterminer le niveau de leur adaptabilité avec les missions assignées», a-t-il souligné. «Dans cette optique, j'ai veillé personnellement à prendre part à cet exercice, premier dans son genre et de cette ampleur ayant pour thème le débarquement naval «Toufane-2018», qui s'inscrit dans la dynamique de l'Application de la Directive de Préparation des Forces pour l'année 2017-2018.

Cet exercice constitue, à mon sens, une autre opportunité, à travers laquelle, toutes les unités participantes démontrent leurs capacités opérationnelles et leur détermination à concrétiser tous les objectifs tracés. Telle est la qualité avec laquelle se singularise désormais l'ANP digne héritière de l'Armée de Libération Nationale», a-t-il ajouté. Le Général de Corps d'Armée a salué le «haut niveau» atteint par le corps de bataille de l'ANP dans le cadre du «grand soutien indéfectible de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale à nos Forces Armées».

«A ce titre, il est évident de souligner, à cette occasion, que notre corps de bataille de l'ANP détient aujourd'hui des

capacités de combat très efficaces et une bonne disponibilité opérationnelle effectuant de grands pas en matière de développement, et ce, grâce au soutien immuable de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale, et aussi grâce aux efforts laborieux fournis tout au long de ces dernières années dans plusieurs domaines, dans le cadre d'une vision perspicace et une lecture clairvoyante des événements et des défis que connaît notre Sous-région», a souligné le Vice-ministre de la Défense nationale.

Il a relevé : «Ceci nous a, donc, permis d'arriver avec toutes les composantes de l'ANP au seuil de la modernisation, de développement et de l'efficacité opérationnelle en misant sur une ressource humaine qualifiée scientifiquement et techniquement, une ressource humaine adaptée avec la nature de ses missions, capable de prendre en charge les équipements sophistiqués mis à sa disposition et déterminée à permettre à nos Forces Armées de relever le défi de l'état-prêt opérationnel et de la grande disponibilité au combat en s'acquittant des missions assignées avec l'efficacité requise, tout en permettant, à la flotte de nos forces Navales de marquer sa présence en permanence et avec efficacité dans le bassin méditerranéen, car ceci confirme la place méritée que notre pays devrait occuper dans cette zone stratégique».

«En dépit des problèmes qui règnent dans notre environnement immédiat et distant et de la multiplication de ses crises, soyez certains que nos efforts s'articuleront à jamais sur la défense de chaque parcelle de l'Algérie sur toutes ses frontières nationales et ses eaux territoriales, et ce, dans l'objectif de ne point servir d'issue pour les risques d'instabilité», a-t-il assuré.

Gaïd Salah a ajouté que «nous voulons que l'Algérie demeure toujours une source intarissable de paix et de sécurité car défendre sa souveraineté et son indépendance nationale constitue notre ultime finalité et nous euvrons, avec l'aide d'Allah Le Tout-Puissant, à réunir et activer tous les éléments et facteurs susceptibles de franchir les seuils de la force et de l'efficacité opérationnelle du corps de bataille de l'ANP».

De leurs côtés, les éléments ayant exécuté cet exercice, ont exprimé leur «grande fierté» d'avoir pris part à toutes les étapes du déroulement de cet exercice premier en son genre de telle ampleur.

## APN :

## Le projet de loi modifiant et complétant le Code de justice militaire devant la Commission ad hoc

La Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) a examiné, hier à Alger, le projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance 71-28 portant Code de justice militaire, qui vise à instituer des juridictions d'appel en adéquation avec la Constitution.

Présenté par le ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda, lors d'une réunion présidée par Cherif Nezzar, président de la commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés de l'APN, le projet de loi vise à «instituer des juridictions d'appel en adéquation avec la Constitution qui a consacré le principe de double degré de juridiction, et ce, par la création de tribunaux militaires à cet effet», a précisé un communiqué de l'APN.

Il est également question d'«instituer une Cour d'appel militaire avec la création d'une chambre d'accusation auprès de cette Cour», a ajouté le communiqué.

Concernant l'organisation de la compétence des juridictions militaires, le texte propose d'«élargir la composante du tribunal militaire aux juges militaires», a ajouté la même source, précisant que «la justice militaire est compétente pour connaître des crimes commis par des militaires ou des civils relevant du ministère de la Défense nationale».

Pour ce qui est des procédures militaires, le projet de loi «propose le maintien du contrôle appliqué par la Cour suprême et les prérogatives du ministre de la Défense dans la mise en mouvement de l'action publique devant les juridictions militaires, en sus de l'adaptation des procédures pénales militaires aux dispositions du code de procédure pénale».

S'agissant des crimes à caractère militaire et leurs sanctions, il a été procédé «à l'amendement des dispositions y afférentes pour garantir une plus grande harmonie avec les nouvelles dispositions prévues dans le Statut général des personnels militaires, avec retrait des peines accessoires du Code de justice militaire, conformément aux dispositions de l'article 78 du Statut général des personnels militaires selon lequel les sanctions précitées dans le Statut, de même que les sanctions professionnelles et disciplinaires sont cumulables et indépendantes des sanctions pénales», ajoute la même source.

Le projet de loi prévoit, en outre, «la création d'une cour d'appel militaire, première du genre dans la 1e région militaire (Blida), dont la compétence s'étend aux 2e et 5e régions militaires et une deuxième au niveau de la 4e région militaire (Ouargla), dont la compétence s'étend aux 3e et 6e régions militaires», précise la même source.

## HABITAT:

## Temmar : «Lancement prochain de la réalisation de plus de 50% des 120.000 unités de logements AADL programmées en 2018 »

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar a annoncé, samedi à Alger, le lancement prochain des travaux de réalisation de plus de 50% des 120.000 unités de logements location-vente de l'Agence de l'amélioration et du développement du logement (AADL), inscrits au titre du programme de 2018.

Prononçant une allocution à l'occasion de la cérémonie de remise des clés de 2.000 unités de l'AADL, situées dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah, au profit des souscripteurs du programme 2001-2002 (AADL 1), M. Temmar a évoqué le lancement prochain des travaux de réalisation de plus de 50% du programme de l'AADL pour l'exercice 2018, d'un quota de 120.000 unités, et ce après son approbation, ajoutant que le quota restant de ce programme se trouvait au stade de l'examen et du choix des futurs entrepreneurs chargés de sa réalisation.

A ce titre, M. Temmar a rassuré les souscripteurs que ses services s'attelaient à l'application des instructions du président de la République, car «chaque personne possédant un ordre de versement bénéficiera d'un logement».

Les clés de 2.000 unités du programme AADL 1 ont été remises aujourd'hui, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée en présence de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Ghania Eddalia et du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh.

M. Temmar a dit que cette opération intervenait quelques jours après la distribution de 2.000 unités de logements du programme AADL 1, soulignant que la distribution de ces logements «est le résultat des efforts consentis et des fonds alloués par l'Etat au secteur de l'Habitat».

Le ministre a affirmé, à ce titre, que l'opération de distribution des logements se poursuivait dans plusieurs wilayas du pays, à travers la distribution de plus de 4.000 unités de logements au profit des souscripteurs AADL 1 durant le mois de Ramadhan et directement auprès Aid el Fitri.

Il s'agit des wilayas de Relizane, Batna, Sidi Bel-Abbes, Sétif, Mila, Oran, Bechar, Tiaret, El-Tarf, Laghouat, Bordj Bou Arreridj, Saïda, Mostaganem, Annaba, M'sila et Mila, a précisé le ministre.

L'opération se poursuivra tout l'été avec un quota, allant de 200 à 2.000 unités, a-t-il dit. Le ministre de l'Habitat a annoncé également la distribution de 1.965 unités de logement promotionnel public (LPP), à partir de la semaine prochaine, à travers plusieurs wilayas dont un quota de 1.000 unités à Alger.

Indiquant que la distribution des logements se poursuivra progressivement durant l'année en cours, M. Temmar a affirmé que son secteur avait accompli plusieurs réalisations au niveau national. Le premier responsable du secteur a assuré, à ce propos, que son secteur veillait à ce que les agglomérations soient équipées de toutes les commodités nécessaires aux personnes aux besoins spécifiques. «J'ai donné des instructions fermes pour la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques, en leur assurant toutes les commodités nécessaires, leur permettant de vivre dignement et de bénéficier d'un logement décent», a-t-il souligné.

De son côté, le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh a insisté sur la poursuite de la mise en œuvre du programme du président de la République en matière d'habitat, annonçant le lancement prochain de la troisième phase de la 23e opération de logement qui compte 1.000 unités de logement social participatif (LSP) et 2.000 unités de logement public locatif (LPL).

Elle sera suivie de la 24e opération de logement, concernant 6.000 unités de LPL et 2.000 unités de LSP soit un total de 8.000 logements. Le wali d'Alger a saisi cette occasion pour dire que les logements étaient prêts, soulignant que les intempéries avaient empêché la poursuite des travaux d'aménagement des espaces extérieurs, qui seront effectués progressivement. M. Zoukh a précisé également que les services de la wilaya d'Alger poursuivaient l'opération de réaménagement et de réhabilitation de tous les immeubles d'Alger, appelant les citoyens à préserver ces acquis.

APS

## TRANSPORTS: Zaalane : «L'impératif est d'entretenir et de préserver les infrastructures de base»

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane a appelé, samedi à Alger, à accorder une importance «extrême» à l'entretien et à la préservation des infrastructures de base réalisées dans le secteur.

«Il ne suffit pas de réaliser des projets, il faut également accorder une importance extrême aux infrastructures de base réceptionnées, à travers l'intensification des opérations d'entretien, de suivi et de contrôle, et ce avec la même volonté que celle exprimée pour la réalisation des projets, voir plus», a indiqué M. Zaalane, à l'occasion d'une rencontre avec les cadres du secteur aux niveaux central et local.

L'entretien et la préservation des infrastructures de base doivent être «au centre de la politique du secteur», a affirmé le ministre, soulignant que son département avait procédé, ces deux dernières décennies, à la livraison de grands projets, mis en exploitation, qu'il a qualifiés de «legs à préserver».

Il a rappelé, à ce propos, qu'une enveloppe de plus de 130 milliards USD avait été allouée depuis 1999, dans le cadre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au secteur pour le développement des infrastructures de base du pays, en vue notamment d'assurer un service public de qualité aux citoyens.

Parmi ces grands projets, M. Zaalane a cité la réalisation de 1.200 Km dans le cadre du projet d'autoroute est-ouest, 24.000 Km de nouveaux chemins de wilayas et communaux, 24.000 Km de nouvelles voies ferrées, 6 nouveaux aéroports, 20 ports et abris de pêche, 18 Km de lignes de métro, des projets de tramways

et dans 7 villes et 10 lignes de téléphériques, outre la modernisation des flottes aérienne et maritime, des transports urbain, suburbain et ferroviaire et de leurs structures d'accueil.

«Pour le réseau routier d'une longueur de 126.900 km dont 30.000 km de routes nationales, les normes internationales nous imposent la maintenance de 10% par an de ces routes soit 3.000 km au minimum», a précisé le ministre.

Compte tenu de la conjoncture financière du pays, les enveloppes consacrées à l'entretien ont été revues à la baisse, a fait savoir M. Zaalane, précisant que dans le cadre du programme 2018 du secteur, qui sera lancé prochainement, le ministre veillera à la mise en œuvre des programmes d'entretien des différentes infrastructures.

A ce propos, le ministre a appelé les responsables du secteur à améliorer et développer les plans d'intervention lors des intempéries, pour préserver les infrastructures et assurer la fluidité du trafic routier.

Dans ce sillage, il a mis l'accent sur la nécessité de prendre les mesures garantissant la sécurité routière, à travers la suppression des points noirs et le contrôle périodique des routes.

Le ministre des Transports a appelé à l'élaboration de cahiers de charges relatifs aux appels d'offres des projets programmés, de manière à prédéfinir avec exactitude les besoins à couvrir.

M. Zaalane a évoqué, en outre, l'importance de



l'utilisation des technologies modernes dans la réalisation, pour assurer une meilleure qualité et économiser le temps.

Abordant le projet de «mise à jour» des textes de loi, le ministre a exhorté les responsables du secteur à «prendre part à l'élaboration, à la révision et à la mise à jour des textes de loi régissant les activités du secteur».

Plusieurs décrets et décisions régissant le secteur n'ont pas été encore promulgués dont certains ne sont plus en adéquation avec la conjoncture actuelle, a-t-il dit, indiquant qu'il avait donné des instructions, en vue d'accélérer l'élaboration de ces textes dans les plus brefs délais.

### Ouverture de la trémie de Djebel El Ouahch à la circulation en 2019

Répondant à une question, lors d'une conférence de presse animée à l'issue de cette rencontre, sur une éventuelle augmentation des prix des transports (taxis, bus de transport urbain et inter-wilayas), M. Zaalane a indiqué que ses services étaient en contact «permanent et direct» avec les représentants des différents moyens de transports urbain, suburbain

et de longues distances, soulignant que «la question de l'augmentation des prix n'est pas à l'ordre du jour».

A une autre question sur le projet de la trémie de Djebel El Ouahch (Constantine), le ministre a souligné que toutes les entraves rencontrées par la société intervenante avaient été levées, ce qui permettra l'ouverture de la trémie à la circulation au cours de 2019.

Par ailleurs, le premier responsable du secteur a rappelé que le taux global de réalisation du programme actuel du secteur des travaux publics s'élevait à 85%.

A une question sur les préparatifs en cours de la prochaine saison estivale, le ministre a dit que deux nouvelles gares maritimes de transport de voyageurs seront ouvertes prochainement à Alger et à Bejaïa.

Concernant la remise en service du car-ferry Tariq Ibn Ziyad, endommagé en automne dernier par un incendie, au large de la Méditerranée, M. Zaalane a indiqué que les travaux de maintenance et de restauration du navire avaient été achevés et qu'il sera prêt à l'exploitation commerciale au début de la prochaine saison estivale.

### ADRAR :

## M<sup>me</sup> Zerouati appelle à davantage d'efforts dans la lutte contre le phénomène de la désertification

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma Zohra Zerouati, a plaidé, hier à Adrar, pour davantage d'efforts dans la lutte contre le phénomène de la désertification.

Présidant à l'université d'Adrar l'ouverture d'un séminaire national sur la lutte contre la désertification dans la législation algérienne et la législation comparée, Mme Zerouati a indiqué qu'il appartenait à tout un chacun de consentir davantage d'efforts dans la lutte contre le phénomène de la désertification, «une problématique ancienne qui ne concerne pas uniquement l'Algérie, mais tous les pays du monde, du fait de facteurs naturels divers ayant conduit à des déséquilibres dans la répartition géographique

des populations et à des exodes.» Pour la ministre, l'Université d'Adrar joue un rôle important dans le renforcement de la coordination intersectorielle afin de faire face au phénomène de la désertification, devenu aujourd'hui un grand défi pour la nature et la survie du monde. «De par sa position géographique, la wilaya d'Adrar bénéficie d'un grand intérêt dans le cadre du programme du Président de la République Abdelaziz Bouteflika, pour la lutte contre la désertification.

Un intérêt qui se manifeste à travers la mise en place d'institutions associant divers acteurs, notamment la société civile en tant que premier bénéficiaire de ces efforts», a souligné Fatma Zohra Ze-

rouati. «L'efficacité est nécessaire pour la réussite de ces politiques et stratégies et des financements sous-tendus dans le domaine», a estimé la ministre pour qui, «la démarche ne peut se concrétiser sans l'investissement dans le capital humain, garant de la valorisation de ces acquis», citant, dans ce contexte, l'exemple de la section locale de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (FOREM).

Il appartient de s'occuper des différentes régions du pays en termes de préservation de l'environnement et d'exploitation des énergies renouvelables, sur la base d'une vision étudiée et d'une action concertée et coordonnée, a-t-elle soutenu.

## Atteindre l'efficacité dans les énergies renouvelables en milieu agricole

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables a mis l'accent, en outre, sur la nécessité d'atteindre l'efficacité dans l'exploitation des énergies renouvelables en milieu agricole, de sorte à s'adapter aux spécificités naturelles et climatiques de la région.

Visitant une exposition à la Maison de l'environnement sur les activités des entreprises opérant dans le domaine des énergies renouvelables et sur les innovations d'artisans dans le domaine du recyclage, Fatma Zohra Zerouati a salué les efforts déployés dans la préservation de l'environnement et l'exploitation des énergies renouvelables à travers la wilaya.

Les services du ministère de tutelle coordonnent, à travers le fonds de l'environnement et du littoral, avec le fonds des énergies renouvelables du ministère de l'Énergie, afin de bénéficier du fonds relevant de ce dernier ministère afin de financer des projets relatifs aux énergies propres, en dehors du réseau national des énergies renouvelables, a-t-elle fait savoir.

Mme Zerouati a visité,



par ailleurs, la section locale de la FOREM, notamment ses ateliers activant dans le domaine de la préservation de l'environnement, des campagnes de reboisement et de la valorisation de la végétation saharienne, ainsi que des métiers liés à la promotion de la femme rurale.

Sur site, elle a assuré

de l'accompagnement de son département des efforts liés à la promotion de la femme rurale, en tant qu'élément essentiel dans la concrétisation du développement durable.

La ministre poursuit sa visite de travail dans la wilaya par l'inspection de structures relevant de son secteur au chef-lieu de wi-

laya et dans la wilaya déléguée de Bordj Badji-Mokhtar, à l'instar d'un exutoire des eaux usées dans la commune frontalière de Timiaouine, une centrale solaire, un projet de recyclage plastique, et une unité de recherche en énergie renouvelable à Adrar.

### EL-BAYADH :

## Bouazgui somme les bénéficiaires de lancer sans délai la mise en valeur des terres

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui a sommé hier à El-Bayadh les bénéficiaires de terres agricoles à lancer sans délai leur mise en valeur et exploitation.

Des procédures judiciaires seront prises à l'encontre de ceux qui n'ont pas lancé les opérations de mise en valeur agricole, a-t-il mis en garde, en marge d'une visite de travail dans la région.

En visitant une exploitation agricole en cours de mise en valeur à Brizina, le ministre a signalé que tous les moyens ont été mobilisés pour accompagner les agriculteurs, affirmant que l'Etat mise sur ce secteur stratégique pour réaliser la croissance et la sécurité alimentaire.

M. Bouazgui a également mis l'accent sur la régularisation de la situation des exploitations agricoles productives dont les propriétaires ne disposent pas de documents. Le ministre a inspecté, au début de sa

visite dans la wilaya d'El Bayadh, une exploitation agricole privée à Brizina en phase de mise en valeur de terres s'étendant sur une superficie de 20.000 hectares. Dans une première étape, 2.000 ha ont été mis en valeur dont 450 ha destinés à la production de semences de pomme de terre et 450 ha à la culture fourragère. Prenant connaissance auprès d'éleveur d'un problème de manque de fourrages qui ne parviennent pas aux véritables bénéficiaires, le ministre a indiqué que son département œuvre à assainir ce secteur des "spéculateurs" et des opportunistes", et à



orienter le soutien au véritable éleveur. Le ministre poursuit sa visite dans la wilaya en inspectant le projet du Centre régional des viandes rouges en cours de réalisation dans la commune de Bougtob, un projet de dock de stockage des céréales au chef-lieu de wilaya et des exploitations agricoles.

### TOURISME

## M. Benmessaoud plaide pour l'encouragement de l'investissement dans le tourisme pour promouvoir la destination Algérie

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat Abdelkader Benmessaoud a appelé, hier à Annaba, à «encourager l'investissement dans le tourisme» et à assurer une formation répondant aux exigences du domaine «pour promouvoir la destination Algérie».

S'exprimant lors de l'inspection des chantiers de réhabilitation des accès, des parkings de la place Djénane El Bey, dont les travaux ont été lancés pour un montant de 100

millions de dinars, le ministre a précisé que l'encouragement et l'accompagnement des porteurs de projets en tourisme «sont en mesure de placer la destination Algérie comme produit touristique d'excellence».

Rappelant les efforts consentis par l'Etat pour permettre au secteur du tourisme d'occuper la place qui lui revient, conformément aux instructions du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, le minist-

re a mis en relief les atouts existants dans la région d'Annaba, ainsi que son riche patrimoine et l'importance de mettre en valeur un créneau «porteur de richesses et d'emplois».

Inspectant le chantier de l'hôtel international Seybouse qui bénéficie de travaux pour sa modernisation et dont la réception est programmée pour octobre de l'année en cours, le ministre a insisté sur la qualité des travaux.

Le ministre du Tou-

risme et de l'Artisanat devra poser la première pierre de deux hôtels privés, au chef-lieu de wilaya et dans la commune de Seraïdi, avant d'inspecter, à Oued Anab, un projet de réalisation d'un parc aquatique et des chalets au niveau de la nouvelle ville de Draâ Errich.

M. Benmessaoud visitera également les chantiers de réalisation d'un village de vacances et d'aménagement de front de mer de Chetaïbi.

## HYDROLOGIE DES GRANDS BASSINS AFRICAINS : L'Algérie mène une stratégie fondée sur l'exploitation rationnelle des ressources hydriques

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a affirmé hier à Alger, que l'Algérie mène une stratégie fondée sur l'exploitation rationnelle des ressources hydriques, tout en assurant les besoins de la population en eau potable et ceux liés au développement économique du pays.

"L'Algérie mène une stratégie fondée sur l'exploitation rationnelle des ressources hydriques, tout en assurant les besoins de la population en eau potable et ceux liés au développement économique du pays, notamment du secteur agricole et industriel", a souligné le M. Hadjar dans son allocution à l'ouverture de la 3<sup>e</sup> Conférence Internationale sur l'Hydrologie des grands bassins africains.

Le ministre, a par ailleurs, relevé que l'Algérie capte annuellement un volume de 7,5 milliards de m<sup>3</sup> d'eau d'un total disponible de 12 milliards de m<sup>3</sup> par an, ajoutant que le sud algérien dispose également d'un volume de 5 milliards de m<sup>3</sup> d'eau de nappes phréatiques, rappelant que le pays compte 78 barrages en exploitation actuellement et 90 barrages à l'horizon 2030 avec une capacité de stockage d'environ 10 milliards de m<sup>3</sup>.

M. Hadjar également insisté sur le rôle "important" de la formation dans la gestion et préservation des ressources en eau, expliquant que son secteur consacre un "intérêt particulier" à la formation des ingénieurs et chercheurs dans ce secteur à travers des formations disponibles au niveau de 29 universités et 3 écoles supérieures spécialisées.

Par ailleurs, le directeur des études et des aménagements hydrauliques auprès du ministère des Ressources en eau, Tahar Aichaoui, a expliqué que la stratégie de l'Algérie en matière de mobilisation des ressources en eau consiste à préserver ces ressources sur les littoraux à travers la réalisation des stations de dessalement d'eau, ainsi que l'exploitation des ressources des barrages pour alimenter les zones des Hauts plateaux, ce qui permet "la pérennisation et l'exploitation rationnelle des ressources hydriques".

M. Aichaoui a également relevé que les changements climatiques ont "fortement" impacté les ressources hydriques algériennes, précisant que les précipitations pluviométriques ont reculé ces dernières années de 40 % à l'ouest du pays, 30% à l'est et de 20% au centre, ce qui a incité l'Etat à recourir aux stations de dessalement d'eau pour diminuer le déficit. Pour sa part, le directeur de l'Ecole nationale supérieure d'hydraulique (ENSH), Pr Mustapha Kamel Mihoubi, a souligné "la nécessité des dispositifs à prendre en charge pour la gestion des ressources hydriques et qui répondent à des critères économiques, mais également d'équité et de solidarité entre les régions, permettant de faire des transferts d'eau des bassins excédentaires vers les bassins déficitaires".

Il a, dans ce sens, estimé que cette conférence permet un partage et échange des expériences et résultats scientifiques entre différents acteurs, chercheurs et responsables du secteur des ressources hydriques, contribuant à l'élaboration d'une stratégie commune entre les pays de la région pour une gestion "efficace" des ressources hydriques.

Présent à cet événement, le représentant de l'Unesco, Chakib Larabi, a estimé que ce genre de conférence a un impact "très positif" sur la bonne gouvernance de l'eau et sur le développement de la culture du partage et l'échange du savoir entre les pays de la région, ajoutant que la coopération et la gouvernance du secteur de l'eau constituent "une priorité" pour l'Unesco.

A cet effet, il a souligné le rôle de "la diplomatie de l'eau" en tant que mécanisme de gestion des eaux transfrontalières partagées et qui s'intéresse également à l'eau comme un vecteur de dialogue inter culturel et aux sciences de l'eau en tant qu'élément de diplomatie scientifique, estimant que "l'eau doit effectivement être un facteur de rapprochement et de paix".

Étalée du 6 au 9 mai, cette 3<sup>e</sup> conférence, après celle de Hammamet (Tunisie) en 2015 et Dakar (Sénégal) en 2016, est organisée par l'Ecole nationale supérieure d'Hydraulique (ENSH) sous l'égide du programme "Friend Water" de l'Organisation des nations-unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), ainsi que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, et celui des Ressources en eau. L'objectif de cette conférence est de mettre en exergue la volonté des chercheurs et opérateurs des secteurs de l'eau et de l'environnement de participer au progrès dans le domaine de l'eau, notamment la mise en application des résultats de recherches dans les aspects d'accroissement, de protection et de gestion des ressources en eau. Elle vise également à assurer une adéquation permanente et un équilibre durable entre les besoins en eaux et les ressources disponibles, et pour disposer d'une stratégie opérationnelle pour les décennies à venir.

Plusieurs thématiques seront évoquées et étudiées lors de ces journées scientifiques, notamment le changement climatique, les régimes hydrologiques, les événements extrêmes, les barrages et impacts littoraux, la qualité de l'eau, son traitement, et son assainissement, ainsi que la gestion intégrée de l'équilibre et la gestion transfrontalière des ressources en eau et leurs activités socio-économiques.

## ALGÉRIE - ONU Publication d'un ouvrage collectif dédié au «vivre-ensemble en paix»

Un ouvrage collectif intitulé «Aux fondements de la Culture de Paix, Egalité des genres et Citoyenneté mondiale», vient d'être édité par la Commission nationale algérienne pour l'Education, la science et la culture, en partenariat avec la Chaire Unesco Emir Abdelkader pour les droits de l'Homme et la culture de Paix de l'Université d'Alger I.

Inscrit dans le cadre du programme de participation de l'Unesco pour le biennal 2016-2017, l'ouvrage dirigé par Issam Toulbi-Thaâlibi, directeur de la Chaire Unesco Emir Abdelkader pour les Droits de l'Homme et la Culture de Paix-Université d'Alger I, est publié à l'occasion de la proclamation de la Journée internationale du «Vivre ensemble en paix».

L'Assemblée générale de l'ONU et à l'initiative de l'Algérie avait adopté le 8 décembre dernier à l'unanimité une résolution par laquelle elle proclame le 16 mai Journée internationale du «vivre-ensemble en paix».

La démarche algérienne s'inscrit dans le cadre des efforts de promotion des valeurs de la culture de la paix et de la réconciliation au niveau international, a été parrainée par plus d'une centaine d'Etats Membres de l'ONU, et vise à mobiliser régulièrement les efforts de la communauté internationale en faveur de la paix, de la tolérance, de l'inclusion, de la compréhension et de la fraternité.

Une dizaine d'auteurs ont participé à la rédaction de cet ouvrage de 180 pages (www.unesco.dz), présenté en trois chapitres.

Le premier a porté sur «l'islam et la notion d'Egalité des genres», le deuxième sur «le patrimoine au service du vivre ensemble», et le troisième a traité de «l'Education, droit et Vivre ensemble».

L'initiative algérienne en faveur d'une journée internationale du vivre ensemble «est d'autant plus intéressante à considérer qu'elle ne résulte pas d'une entreprise, à proprement parler politique, mais constitue le fruit d'une démarche qu'on peut qualifier de spirituelle».

«Le fait est que le projet n'a pas pris naissance, comme on pourrait le penser, dans les bureaux de quelque département ministériel, mais et contre toute attente dans la salle de prière d'une institution traditionnelle: la zawiya Alawiyya de Mostaganem», note Issam Toulbi-Thaâlibi dans l'introduction de l'ouvrage.

Cheikh Khaled Bentoumes, dans une contribution intitulée «la femme et son rôle dans la culture de paix», rappelle que «le féminin demeure cette réalité qui donne à la société sa profondeur, sa stabilité et son harmonie».

Le rôle du patrimoine dans la promotion de la culture de paix a été disséqué par le professeur Abderezzak Guessoum, président de l'Association des oulémas musulmans algériens.

Il est à rappeler que l'initiative algérienne au sein de l'ONU est le fruit d'un long processus conduit par le ministère des Affaires étrangères, en partenariat avec l'Association Internationale Soufiya Alawiyya (AISA), dont le président d'honneur et guide spirituel de la Tariqa Alawiyya le Cheikh Khaled Bentoumes, avait pris part à la séance d'adoption de cette

## ALGÉRIE - SAHEL Radicalisation : Les valeurs de l'islam comme moyen de lutte, au menu d'un atelier aujourd'hui à Conakry

Le 7e Atelier régional de la Ligue des oulémas (érudits), prêcheurs et imams du Sahel se tiendra aujourd'hui et demain à Conakry autour du thème : «les valeurs et les principes de l'islam dans la lutte contre le radicalisme et l'extrémisme violent».

Cet atelier s'inscrit dans le cadre de la poursuite des activités de la Ligue pour prévenir contre l'extrémisme et le radicalisme violent à travers la promotion de l'éducation religieuse et les valeurs de l'islam, a expliqué dimanche à Conakry le secrétaire général de la Ligue, Dr. Youcef Belmehdi, dans une déclaration à l'APS.

Prémunir les jeunes, considérés comme la cible la plus prisee par les groupes extrémistes, de toute menace d'embarquement dans les rangs de ces derniers, constitue la priorité de la Ligue, a-t-il précisé.

Organisé avec l'appui de l'Unité de fusion et de liaison des pays du Sahel (UFL), l'atelier verra la participation de leaders religieux, d'érudits et d'imams-prêcheurs des pays membres et observateurs du bureau exécutif de la Ligue, ainsi que leurs pairs guinéens.

Un expert du Centre africain d'études et de la recherche sur le terrorisme (CAERT) et des représentants du mouvement associatif spécialisé dans l'encadrement des jeunes, prendront également



part aux travaux. Seront aussi présents des représentants de médias, des intervenants dans le champ médiatique, des universitaires et des chercheurs dans le domaine du culte.

Plusieurs sous-thèmes seront traités lors de ces travaux.

Il s'agit notamment d'évaluer des expériences et des stratégies, de leaders religieux dans la région du Sahel sur la promotion et l'encadrement religieux dans les écoles, notamment. Les participants se pencheront, par ailleurs, sur le recensement des concepts les plus appropriés pour la promotion des préceptes de l'islam notamment dans le

milieu scolaire, ainsi que sur l'élaboration de recommandations destinées aux formateurs dans l'éducation religieuse. L'atelier permettra aussi d'aborder l'optimisation du rôle du contre-discours radical dans la prévention des jeunes contre le radicalisme et l'extrémisme violent.

Deux formations seront animées en marge de l'atelier portant respectivement sur «le discours religieux et les défis liés à la mondialisation» et «les médias et la terminologie religieuse».

In fine, les différents ateliers, passés et à venir, de la Ligue lui permettront l'élabo-

ration d'un manuel de bonnes pratiques pour l'éducation religieuse. Ce guide sera destiné aux intervenants dans l'éducation et les discours religieux. Il leur offrira des outils, basés sur une matière expertisée et vérifiée, à même de les orienter dans leurs activités quotidiennes. Le 6ème atelier de la Ligue a été organisé en juillet 2017 dans la capitale mauritanienne, Nouakchott, autour du thème : «l'éducation religieuse dans les pays du processus de Nouakchott». Créée en janvier 2013, la Ligue des Oulémas, Prêcheurs et Imams du Sahel regroupe les membres permanents suivants : l'Algérie, le Burkina Faso, la Libye, la Mauritanie, le Mali, le Niger, le Nigeria et le Tchad. La République de Guinée, la Côte d'Ivoire et le Sénégal, ont rejoint la Ligue en tant que membres honoraires.

Basé à Alger, l'UFL est un mécanisme de coopération régionale des pays du Champ, permettant de coordonner les actions menées pour la prévention, la sensibilisation et la lutte contre le terrorisme, avec l'Union africaine et le processus de Nouakchott.

## ALGÉRIE - MONDE ARABE Atelier régional de formation à Alger dédié aux informations statistiques sur les marchés du travail dans les pays arabes

Les participants aux travaux d'un atelier régional de formation dédié aux informations statistiques sur les marchés du travail dans les pays arabes, ouvert hier à Alger, s'attellent à examiner et enrichir des mécanismes novateurs en matière d'informations statistiques spécifiques au marché du travail dans les pays arabes en recourant aux technologies modernes, et ce dans le cadre de la réalisation du projet de réseau arabe en information sur le marché du travail.

Organisée par l'Organisation Arabe du Travail (OAT) en partenariat avec le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, cette rencontre de deux jours, vise à dégager une série de recommandations pour identifier les voies et les méthodes modernes permettant d'alimen-

ter le réseau arabe en informations sur les marchés du travail en données statistiques nécessaires outre les modalités d'élaboration des rapports en la matière. Elle vise, également, à appuyer les études et les stratégies arrêtées au niveau des pays arabes par les informations nécessaires sur le marché du travail, et ce à l'aide de moyens modernes visant le renforcement des mécanismes dédiés à la lutte contre le chômage, au développement des politiques d'emploi et à l'utilisation optimale des ressources humaines qualifiées en fonction des besoins du marché arabe du travail. Outre la participation de représentants des départements ministériels concernés, des organisations patronales et des organisations de travail, cet atelier verra la participation des parties intervenant dans la

production de l'information statistique dans le domaine du marché de travail à l'instar de l'Office nationale des Statistiques afin de recueillir le plus de données statistiques relatives à l'emploi et au chômage. A ce titre, les participants discuteront des différents mécanismes de coordination en matière d'échange d'informations sur le marché arabe du travail pour contribuer à l'alimentation régulière du réseau arabe en informations nécessaires.

Intervenant à l'ouverture des travaux de cette rencontre, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale Mourad Zemali a réitéré l'attachement de l'Algérie à la consolidation de la coopération dans le cadre de l'OAT afin de parachever la création du réseau arabe des informations sur le marché du travail

## ALGÉRIE - OAT Mebarki et le DG de l'OAT examinent le partenariat multilatéral interarabe, en privilégiant plusieurs axes de coopération, précise la même source. Ces axes de coopération portent sur un appui à la formation des formateurs et de l'encadrement managérial, la modernisation

des moyens technico-pédagogiques d'appui à la formation, un échange de bonnes pratiques dans le domaine du pilotage et de l'ingénierie de l'enseignement professionnel et technique, l'échange de documents et un appui méthodologique pour la conception de manuels pédagogiques pour l'enseignement professionnels. Il s'agit également de l'organisation conjointe de manifestations scientifiques relatives au suivi de l'insertion professionnelle des diplômés du système de formation et d'enseignement professionnels et l'appui pour la modernisation du système d'information statistique, lié à la formation professionnelle et la mise en place d'un dispositif de suivi de insertion professionnelle. Les entretiens entre les deux parties ont porté aussi sur les voies et moyens de développer des

partenariats et des échanges entre les pays arabes, dans le domaine de la formation et de l'enseignement professionnels, en tant que moyen permettant de faciliter l'employabilité des jeunes et leur insertion dans le monde du travail. Lors de cette entrevue, M. Mebarki a présenté les caractéristiques du système algérien de formation et d'enseignement professionnels, tout en soulignant l'orientation qui a été donnée par le Gouvernement, de privilégier les modes de formation faisant intervenir l'entreprise dans l'acte pédagogique pour favoriser l'employabilité des apprentis, et répondre aux besoins en ressources humaines qualifiées. Il a également mis en évidence les synergies et les complémentarités entre son secteur, et les dispositifs de promotion de l'emploi et de l'insertion professionnelle.

En visite de travail en Algérie, à l'occasion de la tenue d'un atelier régional sur «Le réseau arabe dédié aux informations sur le marché du travail», le DG de l'OAT a souligné l'importance du développement de la formation technique et professionnelle, pour accompagner les programmes d'investissement et de relance économique, et les similitudes entre les pays arabes quant aux défis auxquels font face les systèmes d'éducation et de formation, en soutien à la compétitivité des entreprises. Il a réaffirmé, en outre, la disponibilité de l'OAT, conformément à son mandat, à appuyer les mesures multiformes de réformes entreprises par le secteur de la formation professionnelle en Algérie, et à faciliter les échanges avec les pays arabes.

APS

M. GUITOUNI :

## «L'Algérie appelle à l'accélération du processus de ratification du traité d'interdiction complète des essais nucléaires»

Le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, a réitéré, hier à Alger, la position de l'Algérie plaidant en faveur de la coordination des efforts pour accélérer le processus de ratification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (Tice).

«L'Algérie a, toujours et de manière constante, réitéré son appel solennel en direction de tous les pays qui n'ont pas encore signé et ratifié le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, à procéder sans délai à sa ratification pour que son entrée en vigueur puisse enfin devenir une réalité et pour que le traité s'impose en tant que norme internationale juridiquement contraignante au sein du régime de désarmement et de non-prolifération nucléaires», a indiqué M.

Guitouni à l'ouverture du 3e atelier international des Centres nationaux des données (CNDs), organisé par le Commissariat à l'énergie atomique (Comena).

Le ministre a rappelé dans ce sens que l'Algérie a subi et continue de subir les affres et les conséquences catastrophiques sur l'Homme et sur l'environnement des essais nucléaires effectués sur son territoire durant la période coloniale.

Elle demeure ainsi «fermement convaincue» que l'élimination totale des armes nucléaires est l'«unique garantie» pour faire face aux dangers de ces armes de destruction massive sur l'humanité, a-t-il poursuivi.

M. Guitouni s'est félicité, par ailleurs, des progrès remarquables accomplis dans la mise en place et le développement des trois composantes principales du régime de vérification du Tice : le système de surveillance international (SSI), le centre international des données (CID) et les inspections sur place (ISP). Le ministre a insisté à cet égard sur l'importance accordée au renforcement des capacités des Etats signataires dans l'ensemble des technologies composant le régime de vérification afin de permettre aux pays en développement, et particulièrement les pays africains, de se mettre à niveau et à être à la fois artisans et bénéficiaires de la mise en oeuvre de ce régime dont les applications civiles et scientifiques peuvent contri-



buer au développement durable. De son côté, le secrétaire exécutif de l'Organisation du traité d'interdiction complète des essais nucléaires (Otice), Lassina Zerbo, a souligné son engagement «constant et résolu» pour l'universalisation du traité. A ce propos, il a appelé à la densification de la coopération entre la Commission africaine de l'énergie nucléaire (Afcene) et l'Otice afin de faire de l'Afrique une zone exempte des armes nucléaires et une région «exemplaire en matière de lutte contre la prolifération nucléaire». Saluant son leadership dans le combat contre la prolifération nucléaire, M. Zerbo a estimé que l'Algérie représente un «très bon exemple» de désarmement en signant tout les accords internationaux en la matière.

Le 3e atelier international des Centres nationaux des données (CNDs) regroupe 62 participants étrangers de 40 pays et une vingtaine de participants nationaux représentant les centres de recherche nucléaire du Comena, le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (Craag), l'Agence spatiale algérienne (Asal), le ministère de la Défense nationale et le ministère des Affaires étrangères. Lors de cet événement international qui se poursuivra jusqu'à jeudi prochain, les partici-

pants mettront l'accent sur la capacité des CNDs à effectuer leurs activités de vérification, à avoir accès aux données (sismiques, infrasons, hydroacoustiques et radionucléides) du Système de surveillance international ainsi que le partage de ces données et leurs usages à des fins exclusivement pacifiques. L'Atelier permet donc à travers des échanges entre les experts internationaux de renforcer les capacités des CNDs, de maîtriser la collecte des données nucléaires dans le cadre de l'application du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) qui peuvent servir non seulement à exploiter pacifiquement l'énergie nucléaire, mais aussi à prévenir certaines catastrophes naturelles tels que les tremblements, les Tsunami et les cyclones.

L'objectif final de cette 3e édition - après celle de Vienne en 2014 et Dublin en 2016 - et la première à se tenir dans un pays en développement, est de faire progresser le régime de vérification de manière inclusive et transparente.

Pour rappel, l'Algérie a signé le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires le 15 octobre 1996 avant de le ratifier le 11 juillet 2003.

Au 30 avril 2018, le Traité était signé par 183 Etats.

## CHANGE

### Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du 6 mai 2018, communiquées par la Banque d'Algérie. La valeur du DOLLAR est fixée à 113,68 DA à l'achat et à 120,62 DA à la vente.

La valeur de l'EURO est de 136,08 DA à l'achat et de 144,42 DA à la vente.

A rappeler que pour la semaine allant du 29 avril au 5 mai 2018, la valeur du DOLLAR était fixée à 113,25 DA à l'achat et à 120,16 DA à la vente.

La valeur de l'EURO était de 136,78 DA à l'achat et de 145,16 DA à la vente.

Il y a un mois (cotation hebdomadaire du 8 au 14 avril 2018), la valeur du DOLLAR était fixée à 112,67 DA à l'achat et à 119,55 DA à la vente.

La valeur de l'EURO était de 137,73 DA à l'achat et de 146,16 DA à la vente.

Il y a un an (du 7 mai au 13 mai 2017), la valeur du DOLLAR était fixée à 107,49 DA à l'achat et à 114,06 DA à la vente, alors que la valeur de l'EURO était de 117,98 DA à l'achat et de 125,20 DA à la vente.

Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du 6 au 12 mai 2018

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	113,68	120,62
1 EUR	136,08	144,42
1 CAD	88,38	93,81
1 GBP	154,31	163,77
100 JPY	104,26	110,66
1 SAR	30,31	32,16
1 KWD	377,47	400,46
1 AED	30,95	32,84
100 CHF	11.386,07	12.087,10
100 SEK	1.288,95	1.368,10
100 DKK	1.827,45	1.939,33
100 NOK	1.411,56	1.498,67

Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	114,83	120,62
1 EUR	137,47	144,42
1 CAD	89,28	93,81
1 GBP	155,87	163,77
100 JPY	105,32	110,66
100 CHF	11.501,67	12.087,26
100 SEK	1.302,03	1.368,10

## GARANTIE DES DÉPÔTS BANCAIRES :

### Le Fonds d'indemnisation des épargnants augmenté à 2 millions DA

Le Fonds d'indemnisation des épargnants a été augmenté pour passer de 600.000 DA à deux (2) millions de DA dans le cadre de garantie des dépôts bancaires des épargnants, a appris hier l'APS auprès de responsables de la Banque d'Algérie.

Ce nouveau règlement a été adopté par le Conseil de la Monnaie et du Crédit dans sa session tenue le 30 avril dernier, en modifiant et complétant le règlement n 04-03 du 4 mars 2004 relatif au système de garantie des dépôts bancaires.

Le système actuel, régissant la garantie des dépôts bancaires, en vigueur depuis 2004, "a fait l'objet, à travers, le nouveau règlement, de refondation dans son mode d'indemnisation des épargnants ainsi que sur les modalités de son fonctionnement", explique la même source. A ce titre, le fonds d'indemnisation par dépôts, initialement fixé à 600.000 DA, est porté à 2 millions de DA, au terme de la modification de l'article 8 du règlement n 04-03 du 4 mars 2004. Ce plafond "s'applique à l'ensemble des dépôts d'un même déposant, auprès d'une même banque quel que soit le nombre de dépôts et la devise concernée", soulignent les mêmes responsables. Concernant les objectifs de



cette actualisation du niveau de la garantie, il s'agit d'"instaurer et de conforter la relation de confiance du déposant vis-à-vis du secteur bancaire et d'insuffler une dynamique à l'inclusion financière", détaillent-ils. Cette mesure vise également à "adapter le niveau de cette garantie aux pratiques usitées dans la région Moyen-Orient et Afrique du nord (MENA) et de s'inscrire dans une approche consistant à obser-

ver, de façon progressive, les normes édictées en la matière, notamment la crédibilité du niveau de couverture de l'indemnisation", expliquent-ils. De surcroît, cette actualisation de l'indemnisation constitue un "signe fort de protection de l'épargnant dans un système bancaire sain et rentable", soutient la même source. En effet, poursuivent les responsables de la Banque d'Algérie, "les capacités de résilience du système

bancaire national aux chocs externes ont été éprouvées, et ce, quatre (4) années durant".

A ce propos, ils font savoir que le système bancaire national est resté "adéquatement capitalisé et rentable", sachant que son ratio de solvabilité moyen s'est situé à 19,6% à fin exercice 2017. Ce nouveau seuil de 2 millions de DA "constitue un jalon supplémentaire en tant que stimulant à l'acte d'épargne dans le cadre d'une large inclusion financière basée sur des règles de sécurité et de confiance", assurent-ils. Pour rappel, le système de garantie des dépôts bancaires a été instauré en 2004 dans le but d'indemniser les déposants en cas d'indisponibilité de leurs dépôts bancaires. A ce titre, les banques nationales ainsi que les succursales de banques étrangères activant en Algérie sont tenues d'adhérer au système de garantie des dépôts bancaires. Le fonds de garantie des dépôts bancaires (Fgdb) est géré par la Société de garantie des dépôts bancaires.

Les banques doivent souscrire au capital de la Société de garantie des dépôts bancaires, qui est réparti, à parts égales, entre elles.

## BORDJ BOU-ARRÉRIDJ : 300 millions DA pour les projets de développement de la daïra de Bordj Ghedir

Une enveloppe financière de 300 millions DA a été mobilisée dans la daïra de Bordj Ghedir (Sud-Est de Bordj) pour la réalisation de plusieurs projets de développement, visant à améliorer le cadre de vie des citoyens, a-t-on appris des services de la wilaya. Ces projets concernent les secteurs de la jeunesse et des sports, l'enseignement supérieur, l'environnement, la poste et télécommunications et les ressources en eaux, a précisé la même source. La commune de Bordj Ghedir a bénéficié de la réalisation d'un stade de proximité doté de pelouse synthétique et de la réalisation d'une route reliant le village Kourta et la commune de Bordj Ghedir et autres villages. La même localité a bénéficié aussi de la réalisation de 170 logements promotionnels aidés (LPA) dont le taux d'avancement des travaux a atteint 90% et d'un bureau de poste dont le projet a été lancé, a-t-on ajouté. Une résidence universitaire d'une capacité de 2000 lits est en cours de concrétisation dans la commune d'El Anaseur, relevant de la même daïra dont la réception est attendue «au titre de la rentrée universitaire prochaine», a-t-on souligné. Les jeunes de la même commune ont bénéficié également d'un projet de réalisation d'un stade de proximité doté de pelouse synthétique, a-t-on fait savoir, notant qu'un forage destiné à renforcer l'alimentation en eau potable (AEP) des habitants de la zone de Kemour sera mis en service «dans les tous prochains jours». La commune de Belimour a en outre bénéficié de plusieurs projets dont le réaménagement d'un jardin public et de la réalisation de 100 logements publics locatifs (LPL) au chef-lieu de la commune et au village Chenia, a-t-on rappelé.

## ORAN : Une soixantaine de maîtres artisans formés dans le cadre d'une convention avec le FNAC

Une convention signée entre le Fonds national de développement de l'apprentissage et de la formation continue (FNAC) et la direction de Tourisme et de l'Artisanat de la wilaya d'Oran, a permis de former une soixantaine de maîtres artisans, a indiqué le chef de service de l'artisanat à la même direction. Quatre groupes, soit 63 maîtres artisans, ont déjà bénéficié de formations touchant les spécialités de la pâtisserie, de la boulangerie, de la gestion des agences de voyages et du modélisme.

Un cinquième groupe sera formé dans les métiers de l'hôtellerie, a précisé à l'APS M. Rachid Bendouda. «La demande est très forte dans certains domaines tels que l'hôtellerie. La formation de maîtres artisans permettra d'y répondre en garantissant un accompagnement efficace pour la formation de jeunes, prêts à intégrer le marché du travail», a souligné le responsable, rappelant que le marché de l'hôtellerie est en pleine expansion dans la wilaya d'Oran. La convention, signée avec le FNAC au début de cette année, vise à former des formateurs dans différents métiers, a précisé M. Bendouda, soulignant que le programme s'étend sur deux ou trois années. Il s'agit de former des maîtres artisans qui seront chargés par la suite de former d'autres artisans dans différents métiers, a noté le responsable, ajoutant que ceux-ci seront appelés à animer des formations dans d'autres régions du pays. Le choix des candidats se fait sur étude de dossier. La formation, gratuite, se déroule au niveau du CFPA d'Es-Seddikia, a-t-il fait savoir.

## JIJEL :

## Une hausse de 11% dans la production de poissons en 2017

La production de poissons dans la wilaya de Jijel a enregistré en 2017 une hausse de 11% atteignant 3350 tonnes contre 3010 tonnes en 2016, a affirmé samedi le chef de service à la Direction locale de la pêche et des produits halieutiques, Ali Bouhedide.

S'exprimant en marge de la sixième édition de la manifestation ports et barrages bleus, lancée depuis le port Boudis, le même responsable a indiqué que cette hausse s'explique par «l'amélioration des facteurs cli-

matiques ayant prévalu durant l'année écoulée».

Quinze (15) tonnes de déchets ont été collectées lors de cette opération, a souligné le même responsable détaillant que des huiles ont été également récupérées par la société Naftal.

Des agents de la commune de Jijel et ceux du centre d'enfouissement technique (CET) de Beniahmed de la commune de Kaous ont assuré le nettoyage des coins du

## CONCOURS «LES ENFANTS DU CORAN» À MILA : Plus de 60 participants aux éliminatoires qualificatives à la 2<sup>e</sup> édition

La deuxième phase des éliminatoires de la 2<sup>e</sup> édition du concours «Les enfants du Coran» a drainé 60 participants de différentes communes de la wilaya.

Au cours de ces qualifications, 15 candidats (filles et garçon), n'excédant pas 15 ans, ont été sélectionnés samedi pour participer à la phase finale, organisée chaque lundi du mois de Ramadan, sous forme de «prime» et au cours desquels les participants seront éliminés au fur et à mesure jusqu'à la finale. Les éliminatoires préliminaires en vue de participer à cette édition organisée par la Radio algérienne de Mila, en coordination avec la direction des Affaires religieuses et des Wakfs, à l'occasion du mois du Ramadan 2018, se sont tenues début mai à travers toutes les daïras de la wilaya de Mila, sous la supervision d'imams agréés, a indiqué, à l'APS, le directeur de la radio algérienne de Mila, Amar Akib. Il a affirmé que l'édition de cette année était «très spéciale» du fait que le nombre de participants a doublé par rapport à 2017, ce qui prouve, selon lui, le succès de ce



programme et son attrait auprès des jeunes. Pour leur part, les participants et leurs accompagnateurs ont exprimé leur grande satisfaction vis-à-vis de cette initiative en raison de l'encouragement qu'elle suscite pour

présenter et réciter le Saint Coran. A noter que les lauréats de ce concours recevront d'importants prix, tandis que des prix d'encouragements pour le reste des finalistes, a précisé la même source.

## TLEMCEN : ALZINC Ghazaouet signe un contrat avec une entreprise chinoise pour la prise en charge des déchets

L'entreprise publique ALZINC Ghazaouet a signé un contrat avec une société chinoise pour la prise en charge des déchets solides entreposés près du port de Ghazaouet, a annoncé samedi le président directeur général de cette entreprise. «En vertu de ce contrat, l'entreprise chinoise a acheté ces déchets qui seront évacués de ce site», a affirmé Omar Bouhajib, en marge de la sixième édition de l'opération

«Ports bleus», faisant savoir également que «le site sera décontaminé selon les termes du même contrat». Ces déchets solides, estimés à 700.000 tonnes, constituent une menace pour l'environnement de cette ville côtière et de son port alors que la décharge des déchets solides de Ghazaouet est arrivée à saturation, a-t-on encore rappelé. Filiale du Groupe des industries métallurgiques et sidérurgiques Algérie, la société

algérienne de zinc (ALZINC, société par actions) est spécialisée dans la production et commercialisation du zinc, alliage de zinc, zamak, poudre de zinc, cuivre électrolytique et acide sulfurique. Organisée par la direction et la Chambre de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Tlemcen, auxquels se sont associés plusieurs partenaires entre directions de wilaya et associations, l'opération «Ports bleus 2018» a

été marquée par la levée, entre le 30 avril et ce samedi, de pas moins de 17.700 tonnes au niveau des ports de Ghazaouet, Marsa Ben M'hidi et Honaine, selon la direction de la Pêche.

Le port de Ghazaouet, qui a abrité la cérémonie officielle de cette opération, a enregistré l'organisation de plusieurs activités de sensibilisation pour la protection de ces ports, outre des expositions et concours destinés aux enfants.

## OUARGLA />>PORTS ET BARRAGES BLEUS» : Ensemencement de quelque 400 alevins de poissons d'eau douce au lac «Lalla Fatma» à Mégarine

Quelque 400 alevins de poissons d'eau douce (Tilapia du Nil) ont été ensemencés samedi dans le lac «Lalla Fatma», commune de Mégarine (170 km au Nord d'Ouargla), à l'occasion de la 6<sup>ème</sup> édition de l'opération «ports et barrages bleus 2018», ont indiqué les organisateurs.

Encadrée par des spécialistes de la station expérimentale de l'aquaculture saharienne de Hassi Benabdallah (Ouargla) relevant du Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA), cette action vise à développer cette filière, dans l'objectif d'assurer les besoins des consommateurs dans les régions du sud du pays en produits de la pêche, a précisé à l'APS le directeur de la Chambre inter-wilaya de la pêche et de l'aquaculture (CIWPA). L'initiative est

aussi une opportunité pour encourager la pêche récréative au niveau de cette zone humide, lieu d'une richesse végétale très importante et de prédilection de différentes espèces d'oiseaux migrateurs, a-t-il dit.

Cette manifestation a également donné lieu au lancement d'autres activités touristiques et récréatives avec le concours de divers secteurs, à l'instar de la conservation des forêts (CF), la direction du tourisme et de l'artisanat (DTA) et celle de la protection civile (DPC), ainsi que de nombreuses associations culturelles et touristiques, selon la même source.

Une campagne de nettoyage des alentours du lac qui couvre une superficie de cinq (5) hectares, a été organisée à cette occasion, en plus de la mise sur pied des expositions riches en affichages

sur l'élevage de certaines espèces de poissons d'eau douce au titre de la pisciculture artisanale intégrée dans l'activité agricole. Il s'agit également des stands exposant les activités de l'office local du tourisme et d'autres associations locales versées dans le domaine de l'artisanat et les équipements utilisés dans l'observation des oiseaux migrateurs, a-t-on fait savoir. Le programme de cette manifestation englobe aussi une action de mise en terre d'arbustes aux abords du lac, à l'initiative des services de la commune de Mégarine et la conservation des forêts, des concours sur la pêche récréative, de dessins, du meilleur plat de poissons d'eau douce, d'une manœuvre simulante le sauvetage d'un noyé dans le lac, et de spectacles des scouts musulmans algériens, selon les organisateurs.

## SELON LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR Poursuite des efforts de prise en charge des migrants africains secourus au large de la Méditerranée

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a fait état, samedi, de la poursuite des efforts de prise en charge des migrants africains secourus au large de la Méditerranée, aussi bien au niveau du CHU d'Oran que du Centre des affaires sociales de la wilaya.

«Dimanche dernier, trente-huit (38) ressortissants africains ont quitté le littoral de Nador, au Royaume du Maroc, pour rejoindre clandestinement les côtes sud de l'Espagne à bord d'une embarcation artisanale qui a dangereusement échoué, à cause des mauvaises conditions climatiques, dans les eaux territoriales algériennes au niveau des côtes Ouest», a indiqué le ministère de l'Intérieur dans un communiqué. «Au regard de l'urgence et de la gravité de la situation, les pouvoirs publics ont, immédiatement, déclenché l'état d'alerte et déployé les unités des gardes-côtes relevant de l'Armée populaire nationale (ANP) et de la Protection civile, dont l'intervention rapide, dans des conditions climatiques très difficiles, a permis de secourir (19) migrants, dont dix (10) maliens, six (06)



sénégalais, deux (02) libériens et un (01) guinéen», a ajouté la même source. Le communiqué précise que «les opérations ont permis de repêcher dix sept (17) corps de victimes de nationalités africaines et de constater, selon les premiers témoignages des rescapés, deux disparus en mer, ajoutant que «les premiers soins ont été immédiatement prodigés aux survivants, pour éviter une détérioration de leur état sanitaire et psychologique, par les unités de secours présentes sur place». «Toutes les personnes secourues ont été acheminées vers l'hôpital de Ain Turk (Oran) où elles ont bénéficié de soins intenses et appropriés avant leur transfert vers le Centre des affaires sociales de la même wilaya où leur a été

réservée une totale prise en charge dans les meilleures conditions», indique la même source. Par ailleurs, le ministère souligne que le Procureur général près le tribunal d'Oran «a tout de suite ouvert une enquête sur les circonstances de ce drame conformément aux lois de la République et procédures en vigueur et que les investigations se poursuivent sous sa supervision et le contrôle du Parquet général pour l'identification des personnes secourues et des victimes ne disposant d'aucun document. Les autorités algériennes, qui déplorent de tels accidents, tragiques et douloureux, tiennent à témoigner leur compassion, solidarité et soutien aux familles des victimes et des rescapés et aux autorités diplomatiques et consulaires de tous les pays concernés», conclut le communiqué.

## ORAN : Les migrants de pays africains secourus en mer bénéficient d'une prise en charge sanitaire et psychologique

Les dix-neuf ressortissants de pays africains, secourus la semaine dernière, à quelques miles de la plage de Cap Falcon, relevant de la commune d'Ain El-Turck, bénéficient d'une prise en charge sanitaire et psychologique au niveau du centre de «Dar Rahma» de Misserghine (Oran), a constaté samedi un journaliste de l'APS.

Les 19 rescapés, originaires du Sénégal, du Mali, du Libéria et de Guinée, ont exprimé leur satisfaction quant à la prise en charge psychologique et sanitaire dont ils bénéficient au sein de cet établissement.

Approchés par l'APS, certains rescapés ont déclaré qu'ils étaient parmi les 38 personnes à avoir pris place à bord d'une embarcation quittant la ville marocaine de Nador pour rejoindre clandestinement les côtes espagnoles. Chacun d'en-

tre eux, ont-ils dit, avait versé la somme de 2.000 euros aux passeurs marocains avant de prendre la mer.

Les ressortissants victimes de ce drame ont également expliqué que leur embarcation avait dévié de son parcours durant cinq longs jours à cause des mauvaises conditions climatiques, avant d'être secourus près de la plage de Cap Falcon par les gardes-côtes et la protection civile algériens. Ce drame avait coûté la vie à 15 migrants clandestins, découverts morts dans cette embarcation, lors de l'opération de sauvetage.

«Des corps de ressortissants de pays africains ont été retrouvés dimanche dernier parmi les candidats à l'émigration clandestine au large de la mer de Cap Falcon (Oran). D'autres passagers ont été por-

tés disparus et la mer commence à rejeter leurs débris», a-t-on relevé de mêmes sources.

La cheffe du service de solidarité et du mouvement associatif et humanitaire à la Direction de l'action sociale de la wilaya d'Oran, Nassima Tabet, a souligné que le centre «Dar Rahma» de Misserghine a accueilli, depuis lundi dernier, ces 19 rescapés qui ont été examinés par des médecins et psychologues de cet établissement.

Mme Tabet a indiqué que l'état de santé de ces migrants, à leur arrivée au centre, était critique, car «souffrant de traumatismes psychiques et d'une faiblesse aigüe», précisant que «depuis jeudi dernier, leur état s'est nettement stabilisé». La même responsable a indiqué qu'une aile du centre a été ré-

servée à ces ressortissants, âgés entre 20 et 35 ans. Cette aile, qui abrite six salles, est dotée de toutes les commodités et d'un espace de loisirs. «Les rescapés ont même droit à des communications via les réseaux sociaux pour prendre attache avec leurs familles et proches», a relevé Mme Tabet.

De son côté, le responsable du Comité de wilaya du Croissant-Rouge algérien (CRA), Larbi Benmoussa, a indiqué que dès leur arrivée au centre «Dar Rahma» de Misserghine, les services du CRA leur ont fourni des effets vestimentaires et autres dons.

Le service de réunification des familles relevant du CRA s'occupe, quant à lui, des contacts avec les familles de ces rescapés via les réseaux sociaux.

## SOIRÉES RAMADANESQUES À ORAN : Journées théâtrales à partir du 19 mai

L'association culturelle «El Amel» organisera des soirées théâtrales à partir du 19 mai pour animer les soirées du Ramadhan à Oran, a-t-on appris samedi du président de l'association, Mohamed Mihoubi.

Cette manifestation prévue jusqu'au 10 juin prochain se tiendra au «Petit théâtre» de l'association et au théâtre régional «Abdelkader Alloula», a-t-il indiqué.

Ces journées théâtrales coïncideront avec la célébration de la journée mondiale de l'enfance et la journée nationale de l'étudiant (19 mai) et la journée nationale de l'artiste en hommage au chahid «Ali Maachi», assassiné par le colonisateur français le 8 juin 1958.

L'association culturelle El Amel présentera des pièces dont «Goual 3» dédiée aux enfants, mise en scène et écrite par Mohamed Mihoubi, ainsi que la pièce «Djannatu El Madjnoun» soutenue par le ministère de la Culture et mise en scène par le même dramaturge et écrite par Mohamed Belfadel.

Cette pièce sera également présentée à la maison de la Culture d'Ain Témouchent et à Saïda.

Le programme de ces journées prévoit aussi la pièce «Nanthoul», réalisée par 15 stagiaires qui seront diplômés au mois du ramadan après avoir reçu une formation pratique en principes de base du théâtre, a souligné le président de l'association culturelle qui les encadre.

Cette manifestation comporte aussi des communications traitant d'autres sujets dont «le théâtre universitaire» qui seront animées par des spécialistes, ainsi que la projection d'une vidéo des pièces produites par l'association.

## OPÉRATION PORTS-BLEUS À EL TARF : Près de 3 tonnes de déchets collectés

Près de trois (3) tonnes de déchets ont été collectés, samedi, dans la wilaya d'El Tarf, dans le cadre de l'opération ports-bleus, a indiqué le directeur local de la pêche et des ressources halieutiques.

Lancée tôt le matin, au niveau du nouveau port d'El Kala, en présence des autorités locales, cette sixième édition, a permis de débarrasser les cinq sites retenus, à savoir le nouveau et ancien ports de pêche d'El Kala, les lacs Oubeira et Tonga et le barrage de Cheffia, de cette importante quantité de débris et de près de 60 pneus qui leur portent préjudice, a déclaré M. Abdelhamid Brahmia.

Les opérations de nettoyage ont ciblé, a-t-il soutenu, outre les enceintes des bassins et les quais de débarquement, les différentes extrémités des lacs et barrage. Placée sous le slogan, « Ports bleus: Agir ensemble pour une pêche diversifiée et une aquaculture durable », cette nouvelle édition a vu, a-t-on noté, la participation de nombreux services (entreprise de gestion des ports de pêches (EGPP), ONA (office national d'assainissement), CET (centre d'enfouissement technique), DTP et DJS (directions des travaux publics et celle de la jeunesse et des sports), et les services de la protection civile auxquels se sont joints plus d'une centaine d'enfants entre éléments du scout musulmans algériens (SMA) et des écoliers scolarisés à Boufari Mahra et Réda Bartam d'El Kala.

Signalant la baisse d'une année à l'autre des quantités d'ordures collectées, traduisant le succès des actions de sensibilisation à la préservation et propreté des différents plans d'eau, la même source a rappelé que cette édition vise à développer une pêche «responsable» et une aquaculture «durable» et à valoriser et intégrer des ports et activités de la pêche dans le développement socio-économique local.

Elle vise aussi à encourager tout un chacun à prendre part et à s'impliquer pour mieux lutter contre les différentes formes de pollution dans les ports et les zones de pêche. Cette nouvelle édition a été marquée par des activités et animations ayant trait à l'entretien et la préservation des milieux dans lesquels évoluent les professionnels de la pêche et de l'aquaculture. L'accès a été mis, à cette occasion, sur l'importance de la sensibilisation des citoyens sur l'impact de l'activité humaine sur l'environnement, l'encouragement des opérations qui concourent à l'amélioration de la qualité environnementale des ports de pêche et de plaisance et donc la préservation de l'écosystème marin.

Des ateliers de dessin et de jeux éducatifs en rapport avec l'ordre du jour de cette opération ont également été organisés au profit des enfants et écoliers pour les encourager à préserver l'environnement.

## SKIKDA : Ouverture du Salon national de la vulgarisation des sciences

Un Salon national de vulgarisation des sciences s'est ouvert samedi à la maison de la Culture Mohamed Serradj de Skikda avec l'objectif de rapprocher les divers champs de la connaissance du citoyen. Le salon, organisé par l'université 20 août 1955 en coordination avec la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, vise à «motiver les jeunes générations pour la science, l'éveil de leur curiosité scientifique et d'encourager la rigueur et l'esprit», a précisé à l'APS le recteur de l'université Salim Haddad.

Le salon, dédié au grand public, aux élèves et étudiants, professionnels de la vulgarisation, industriels et citoyens, ambitionne «de rapprocher la science des citoyens et motiver les diverses catégories

de la société à s'intéresser aux sciences au quotidien», a-t-il encouragé soutenu. De son côté, Mokhtar Salami, directeur du développement technologique et de l'innovation au ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, a souligné que l'organisation de ce salon propose de «découvrir les sciences sous différents angles, toujours de façon ludique et attrayante». Près de 50 médiateurs scientifiques participent à cette manifestation de quatre jours pour expliquer les divers phénomènes scientifiques, physiques et cosmiques en faveur des citoyens et des étudiants de différentes d'une manière facile à comprendre, a-t-il dit. Les mêmes médiateurs vont également mener des expériences en physique, chimie, mathématiques, astronomie, biologie, laser et autres, selon M. Salami. Il a par ailleurs estimé que l'organisme qu'il supervise

orienter ses efforts vers les jeunes en mesure de contribuer à faire émerger une économie basée sur la science, la technologie et l'innovation. Le Salon proposa au public des modèles et des projets scientifiques et technologiques créés dans le cadre de travaux académiques en plus de la présentation des capacités technologiques des compétences universitaires algériennes activant au sein des laboratoires universitaires et des centres de recherche scientifique, selon les organisateurs. Outre les laboratoires universitaires et les centres de recherche scientifique, l'association Sirius d'Astronomie de Constantine et un certain nombre d'associations de mathématiques ainsi que l'unité optique et photonique et le centre de développement des technologies avancées, prennent part à cette manifestation scientifique.

## MEXIQUE : 9 corps découverts dans une camionnette abandonnée

Les corps de neuf hommes, sans doute enlevés cette semaine, ont été retrouvés samedi au Mexique dans une camionnette abandonnée le long d'une route de l'Etat de Guerrero (sud), ont annoncé les autorités régionales.



«Apparemment les corps correspondent aux personnes privées de leur liberté le 3 mai», a déclaré à la presse le porte-parole de l'Etat de Guerrero chargé de la sécurité.

Vendredi, une plainte avait été déposée pour dénoncer l'enlèvement, la veille, d'un groupe de personnes dans la ville de Tixtla. Les corps étaient à l'arrière d'une camionnette retrouvée sur le bord de la route menant à Tixtla. Les victimes «utilisaient cette camionnette pour vendre des produits, probablement d'origine illicite», a expliqué le porte-parole de l'Etat. L'Etat de Guerrero est l'un des plus violents du Mexique et dimanche dernier à Chilpancingo, capitale régionale, les corps démembrés d'un chef et d'un agent de police ont été retrouvés. Mi-avril, dans ce même Etat, six policiers avaient

été victimes d'une embuscade et assassinés sur une route proche de la station balnéaire de Zihuatanejo. Le Mexique souffre d'une vague de violence liée au narcotrafic.

Depuis le lancement en décembre 2006 d'une offensive militaire du gouvernement fédéral contre les trafiquants, plus de 200.000 personnes ont été victimes de meurtres.

Selon les chiffres officiels, en 2017, 2.529 personnes ont été ainsi tuées à Guerrero, soit près de sept par jour, dans cette région de culture du pavot et de la marijuana, constamment disputée entre les cartels.

Dans l'ensemble du pays, plus de 25.000 homicides volontaires ont été enregistrés en 2017, ce qui en fait l'année la plus violente depuis le début en 1997 des statistiques dans ce domaine.

## FRANCE : Le Français François Gissy recordman de vitesse sur vélo-fusée se tue lors d'un entraînement

Le détenteur du record de vitesse sur vélo-fusée, le Français François Gissy, s'est tué samedi alors qu'il effectuait un entraînement sur une piste aérienne désaffectée en Alsace (est de la France), ont indiqué les gendarmes et le parquet.

L'accident s'est produit vers 8H00 sur l'ancienne piste militaire aérienne de Meyenheim, à Munchhouse, ont indiqué les gendarmes.

François Gissy, 36 ans, s'est lancé à près de 300 km/h sur un trike, véhicule à trois roues propulsé à la vapeur d'eau, avant de faire quelques secondes plus tard une sortie de piste mortelle. «Il était connu pour battre des records de vitesses avec des engins bricolés», a indiqué le procureur de la République de Colmar, Christian de Rocquigny cité par l'AFP.

Samedi matin, le sportif «se trouvait sur place avec des membres de sa famille, des membres d'une équipe de tour- nage, sur une piste désaffectée, sans autorisation», a précisé le procureur. Selon les premiers éléments de l'enquête, «4



secondes après son départ, il était déjà à 298 km/h, il sort de route 3 secondes plus tard, pour une cause qui reste à déterminer - un trou dans la chaussée ou autre chose -, il sort sur l'accotement, à une vitesse qui est encore de 150 km/h», a-t-il expliqué. Juché sur un vélo-fusée, François Gissy, avait atteint 333 km/h en 4,8 secondes, le 7 novembre 2014 sur la piste du circuit automobile du Castellet, dans le sud de la France, rappelle le quotidien régional Les Dernières nouvelles d'Alsace, qui a révélé l'information.

Ses exploits étaient relayés en vidéo sur internet.

## PAKISTAN : 23 morts dans deux mines de charbon



Vingt-trois personnes ont péri et onze autres ont été blessées dans des explosions de gaz survenues dans deux mines de charbon voisines dans le sud-ouest du Pakistan, ont annoncé hier des responsables locaux.

Une première explosion due au méthane s'est produite dans la nuit de samedi à dimanche dans une mine de Marwaarh, à l'est de Quetta, la capitale de la province du Balouchistan, frontalière de l'Iran et de l'Afghanistan.

Jawaid Shahwani, préfet de police de Quetta, a indiqué que 16 des 25 ouvriers présents dans la mine au moment de l'explosion avaient péri, les autres ayant été secourus et hospitalisés. Trois heures plus tard, une explosion similaire a eu lieu dans une mine située à 25 km à l'ouest à Spin Carez, faisant sept morts. Les conditions de sécurité et la ventilation dans les mines au Pakistan sont souvent déficientes. En mars 2011, au moins 43 mineurs avaient été tués au Balouchistan dans l'effondrement d'une mine de charbon lui aussi provoqué par une explosion.

## IRLANDE DU NORD : Un adolescent inculpé après l'agression d'une femme à la perceuse

Un adolescent, soupçonné d'avoir gravement blessé une femme de 38 ans en l'attaquant à la perceuse à Strabane, en Irlande du Nord, a été inculpé hier, a annoncé la police.

«Un homme de 17 ans a été inculpé pour blessures graves causées intentionnellement, possession d'arme dans un lieu public et vol de perceuse, suite à l'attaque d'une femme à Strabane tôt samedi matin», a écrit la police d'Irlande du Nord sur son compte twitter dimanche.

L'adolescent doit comparaître devant un tribunal lundi.

La victime a été agressée avec une perceuse sans fil, à 02H00 du matin samedi, en pleine rue. Elle souffre d'une «très grave blessure à la tête et a été hospitalisée dans un état critique mais stable», avait indiqué samedi dans un communiqué la police d'Irlande du Nord. «C'était une attaque brutale et les blessures dont souffre la victime sont extrêmement graves», a déclaré le sergent Brian Reid dans ce communiqué.

## MALAISIE Un pétrolier transportant des migrants sri-lankais intercepté



Seize personnes ont été arrêtées en Malaisie après l'interception d'un navire à bord duquel se trouvaient 127 migrants sri-lankais tentant vraisemblablement de gagner l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ont annoncé les autorités. Le pétrolier «Etra» a été intercepté mardi dans les eaux malaisiennes au large de l'Etat de Johor, dans le sud, a précisé samedi dans un communiqué le chef de la police nationale Mohamad Fuzi Harun.

Vingt-quatre femmes et neuf enfants figuraient parmi les immigrants à bord. Le chef de la police a fait état de l'arrestation

de 16 personnes impliquées dans un «réseau international» de passeurs. Trois Indonésiens et quatre Malaisiens ont été interpellés à bord d'un bateau de pêche qui acheminait les migrants de la côte de Johor au pétrolier. Quatre Malaisiens ont été arrêtés à Johor Bahru, la capitale de l'Etat et un cinquième à Penang (nord). Quatre Sri-Lankais ont été interpellés à bord du pétrolier qui, selon le chef de la police, opérait depuis 2017. Les 127 passagers du pétrolier ont été interpellés pour violation des lois sur l'immigration, selon des médias locaux. On ignore où ils sont détenus.

## INDE : L'accusé principal du meurtre d'une adolescente brûlée vive arrêté

La police indienne a annoncé hier l'arrestation du suspect principal du meurtre d'une adolescente qui a été brûlée vive, dernière affaire en date dans ce genre de crime commis dans le pays.

Le chef du village où les faits se sont produits a également été arrêté et la famille de la victime de 16 ans a été placée sous protection spéciale par la police. Le suspect principal, Dhanu Bhuiyan, a été découvert dans la maison de proches où il se cachait depuis le crime commis dans un district reculé de l'Etat de Jharkhand (est). La jeune fille avait été enlevée de chez elle jeudi alors que sa famille assistait à un mariage et violée dans

une forêt de l'Etat, avait précisé la police locale. La famille s'était alors plainte auprès du conseil des anciens du village qui avait ordonné vendredi à deux accusés d'effectuer cent abdominaux et de verser une amende de 50.000 roupies (750 dollars). Furieux devant cette sentence, Dhanu Bhuiyan et les autres suspect auraient alors roué de coups les parents de la jeune fille et incendié leur maison avec cette dernière à l'intérieur. Les conseils d'anciens règlent souvent des différends, contournant le système judiciaire en Inde. L'inspecteur de police Shambhu Thakur a indiqué que 15 personnes avaient à ce stade été arrêtées.

## TURQUIE : 6 blessés dans une inondation à Ankara

Une partie de la capitale turque Ankara a été surprise samedi par une brusque inondation provoquée par des pluies diluviennes, qui a fait six blessés et transformé des rues en torrents. «C'est une catastrophe naturelle. Il n'y a pas de perte de vie, mais il y a six blessés» et d'«importants dégâts matériels», a déclaré le maire d'Ankara Mustafa Tuna sur la chaîne d'information NTV. L'inondation s'est produite dans le district de Mamak, dans l'est de la capitale, après des pluies torrentielles qui se sont déclenchées à la mi-journée et devaient se poursuivre par intermittence jusqu'en début de soirée, selon les médias turcs. Les chaînes de télévision diffusaient les images impressionnantes de véhicules char-

riés par un torrent d'eau boueuse. Une vidéo montre un homme accroupi sur le capot d'un véhicule en train d'être emporté par le courant. Le maire d'Ankara a déclaré qu'aucun habitant de la ville n'était porté disparu. «C'est un phénomène qui arrive une fois tous les 500 ans, personne n'a jamais vu une telle chose», a dit M. Tuna sur NTV. «C'est une situation extraordinaire, anormale».

L'an dernier, la ville d'Istanbul a été frappée à deux reprises par des inondations survenues en plein été et qui ont paralysé la ville. Le gouvernement avait déjà mentionné à ce moment-là des précipitations «anormales» pour la saison, évoquant un possible effet du changement climatique.

## TIZI-OUZOU : Journée de sensibilisation sur la transplantation d'organe à partir de cadavres

La sensibilisation autour du don et de la transplantation d'organes et de tissus à partir de cadavres a fait l'objet d'une journée d'information, ouverte samedi au théâtre Kateb Yacine de Tizi Ouzou à l'initiative de la Direction de la santé et de la population (DSP).

Cette rencontre a été l'occasion pour les participants d'aborder les différents aspects liés à cette pratique qui peine à s'ancrer dans la société au vu du nombre négligeable de greffes réalisées au niveau national.

«L'objectif de cette rencontre est de mettre en contact les différents acteurs, médecins, citoyens, médias et société civile pour sensibiliser sur cette pratique qui est un moyen de sauver des vies humaines, mais, qui demeure objet de réticences pour diverses raisons, notamment, socio-culturelles», souligne le Pr. Abbès Ziri, directeur de la santé de la wilaya.

Pratiquée à grande échelle sous d'autres cieux, la transplantation d'organe à partir de cadavres demeure «très timide» en Algérie.

« Les prélèvements sur des personnes vivantes sont à un niveau bas et, sur les cadavres, inexistant », soutiennent différents intervenants.

Parmi les obstacles récurrents rencontrés, l'on dénombre «la puissance du facteur religieux qui recommande le respect de la dignité du mort».

Un facteur qui pèse encore sur la société et freine le développement de cette pratique, alors même que de nombreux Oulémas ont approuvé son caractère licite, relève-t-on.

«L'esprit de l'Islam n'interdit pas la greffe», tranche Saïd Bouizri, enseignant à la Faculté de Droit de Tizi-Ouzou, qui cite plusieurs Sourates du coran, incitant à donner chance et à prêter main-forte à la sauvegarde de la vie.

Il cite, également, à ce propos, cheikh Ahmed Hamani, éminent



penseur et grande référence religieuse du pays, qui avait autorisé en 1980, par une fetwa, la pratique de la greffe.

Développant, pour sa part, l'aspect juridique lié à cette pratique, le Pr Brahim Boulassel, Chef de service de médecine légale au CHU de Tizi Ouzou, affirme que «l'Algérie s'est engagée dans une optique de transplantation d'organes et de tissus malgré la lenteur enregistrée dans la mise en place d'un programme cohérent et efficient».

«La loi ne constitue pas un obstacle aux prélèvements et à la réalisation de greffes malgré les insuffisances qui peuvent être relevées», ajoute-t-il, assurant, par ailleurs, que la pratique ne peut faire l'objet d'aucune transaction pécuniaire, «toute rémunération ou contrepartie est interdite».

La pratique de prélèvements et de greffe d'organe est régie par la loi 85-05 du 16 février 1985 et ses différents textes réglementaires d'appli-

cation complétés par la loi 90-17 du 31 juillet 1990 et deux arrêtés ministériels, le N 29 du 14 juin 2012 qui complète l'arrêté N 30 du 2 octobre 2002, définissent les établissements autorisés à pratiquer cette activité.

Sur le plan éthique et déontologique, le Pr Boulassel, a mis en exergue la complexité et la responsabilité du médecin appelé à déclarer le décès légal de la personne, pour prétendre à la pratique d'une transplantation.

«Il n'existe pas de définition légale de la mort dans les codes civil et pénal, d'où l'importance, la complexité et la délicatesse de l'avis du médecin constatant la mort», explique-t-il à ce propos.

En cas de mort violente, le médecin, poursuit-il, «fait face à une opposition judiciaire et devra se concerter avec l'autorité judiciaire pour rendre sa décision».

Un constat qui doit être fait par deux médecins assistés d'un médecin légiste, soutient-il.

## AIN TÉMOUCHENT : Formation de 50 spécialistes en rééducation fonctionnelle et orthopédie

Le nerf sciatique a été au centre d'un atelier de formation, organisé samedi à l'établissement hospitalier «Dr Benzerdjeb» d'Ain Témouchent au profit de 50 spécialistes en rééducation fonctionnelle et orthopédie.

Cet atelier de formation, organisé dans le cadre du forum mondial de la santé abrité par cet hôpital, enregistre la participation de 50 spécialistes des wilayas de Batna, Constantine, Alger, Blida, Sidi Bel-Abbès, Oran et Tlemcen, a indiqué le directeur de l'hôpital Mounir Yaagoubi.

Le professeur Nadjib Khouri de France, qui a encadré cette formation, a insisté sur le transfert des techniques modernes liées au traitement chirurgical des personnes handicapées moteurs, paralysie organique et aux mécanismes de rééducation fonctionnelle.

Cet atelier revêt une grande importance surtout devant la propagation des cas d'handicap cérébral liés aux accouchements à risque et difficulté de respiration chez des enfants, a souligné le chirurgien en pédiatrie de l'hôpital «Dr Benzedjeb», Mohamed Benmaamar. Le professeur Khouri a pratiqué, dans la nuit du vendredi à samedi, deux interventions chirurgicales délicates à deux enfants souffrant d'handicap cérébral dont une durée 7 heures.

Des spécialistes en chirurgie orthopédique ont pris part à cette formation organisée en marge de ce forum. Le forum mondial de la santé, lancé en travaux vendredi soir à l'hôpital de Aïn Témouchent sous le thème «la maîtrise des soins en milieu hospitalier», regroupe 200 spécialistes, gestionnaires des structures sanitaires et paramédicaux du pays et de l'étranger.

## FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES ORGANISATIONS DE DONNEURS DE SANG L'Algérien Abdelmalek Sayah réélu SG



L'assemblée générale de la Fédération internationale des Organisations de donneurs de sang (FIODS) a réélu l'Algérien Abdelmalek Sayah au poste de Secrétaire général de cette institution internationale humanitaire, a indiqué samedi un communiqué de Fédération algérienne des donneurs de sang. Réunie le 19 avril dans la capitale italienne, Rome, l'assemblée générale a également élu l'autre algérien Kador Gharbi en qualité de membre du bureau exécutif de cette institution. Par ces choix,

la Fédération algérienne des donneurs de sang «vient ainsi renforcer sa présence au niveau de cette prestigieuse institution humanitaire mondiale», souligne-t-on. «Elle confirme l'attachement de l'Algérie au travail humanitaire, à titre bénévole et volontaire, et le renforcement des liens entre les peuples sans distinction de race, de couleur ou de religion», note la même source, ajoutant que ce choix est «un honneur pour l'Algérie et pour toute l'Afrique».

APS

## 4<sup>E</sup> CONGRÈS DU GTVA

### «Lutter et prévenir les maladies animales transfrontalières est l'affaire de tous»

Les participants au 4<sup>e</sup> congrès du groupement technique vétérinaire algérien (GTVA) sur les «maladies transfrontalières : défis et moyens de lutte», dont les travaux ont débuté, samedi, à Batna, ont estimé que «lutter et prévenir ces maladies est l'affaire de tous».

Considérant que l'intensification des efforts est devenue «une nécessité urgente pour combattre et limiter ce phénomène transfrontalier et continental», les participants à cette rencontre scientifique de trois jours, relèvent que ce phénomène représente, selon eux, «une véritable menace réelle pour la santé animale et humaine eu égard aux changements climatiques et à l'ère de la mondialisation».

Dans une déclaration à l'APS, le délégué territorial de l'organisation mondiale de la santé animale des cinq pays d'Afrique du Nord (Algérie, Tunisie, Maroc, Libye et Mauritanie), Dr Rachid Boukaddour a souligné la

«grande importance» de ce congrès car, dit-il, «il permet d'aboutir à une perspective régionale sur le problème de la santé animale et d'identifier les évolutions dans ce domaine au niveau régional et international». Cette même source a également précisé que 60% des maladies humaines proviennent de l'animal, lequel est également à l'origine de 4 sur les 6 nouvelles maladies qui apparaissent chaque année chez l'homme.

Il a également évoqué les enjeux et les défis auxquels sont confrontés les pays méditerranéens, y compris les pays d'Afrique du Nord concernant les maladies transfrontalières, affirmant que la santé animale et humaine sont liées entre elles et liées à l'écosystème dans lequel l'homme et l'animal évoluent. De son côté, le président du groupement technique vétérinaire algérien, Dr Boubaker Seddik Benyahia, a soutenu que ce congrès «favorisera une discussion approfondie sur la prévention des mala-

dies transfrontalières en général par le biais de vétérinaires originaires d'Algérie et d'ailleurs, en sus de vétérinaires venus d'Europe et d'autres de Tunisie et du Maroc».

Il a ajouté, par ailleurs, que les vétérinaires des secteurs public et privé sont invités à unir leurs efforts pour préserver la richesse animale et la santé des citoyens. Pour sa part, le vétérinaire Jean Christophe Natorp, venu de France, a indiqué que «la sensibilisation des éleveurs et leur organisation jouent un rôle important dans la détection de ces maladies transfrontalières, afin de prendre en charge les cas enregistrés et empêcher leur propagation». Dans une déclaration à l'APS, il a assuré que la complémentarité entre l'administration et les vétérinaires exerçant sur le terrain est «un facteur majeur dans la lutte contre ce phénomène dans son ensemble». L'attention a été également accordée, au cours de ce congrès, aux efforts déployés à travers

les programmes de vaccination organisés chaque année en Algérie et la mobilisation des ressources matérielles et humaines pour contrôler les maladies animales ainsi que le cheptel.

Près de 700 vétérinaires, venant de nombreuses régions du pays, de France, de Tunisie et du Maroc, participent à cette rencontre, selon Mustapha Benhadid, vétérinaire et vice-président du GTVA, qui a affirmé, à l'APS, que cet événement scientifique sera marqué par la tenue de deux ateliers, l'un dédié aux ruminants et l'autre à la volaille, en plus d'une journée de travaux pratiques au profit des nouveaux vétérinaires pour leur enseigner quelques techniques modernes dans le domaine. Une exposition variée consacrée aux médicaments et aux équipements utilisés en médecine vétérinaire a également été organisée, en marge de ce congrès, avec la participation de 22 entreprises de différentes régions du pays.

# LE TABAC ET L'HYPERTENSION ASSOCIÉS À 57 % DES DÉCÈS DANS LE MONDE

Les décès liés à des facteurs de risques évitables, comme l'hypertension ou le tabac, continuent d'augmenter dans le monde. Ils dépassent les 30 millions en 2013, selon une étude publiée le 11 septembre 2015.

Entre 1990 et 2013, les décès dus à des facteurs évitables comme l'hypertension artérielle ou le tabac ont augmenté de 23 % et s'élevaient à 30 millions en 2013. Telles sont les conclusions de l'étude publiée vendredi 11 septembre 2015 dans la revue britannique *The Lancet*.

Les scientifiques ont passé en revue 79 facteurs de risque comportementaux, environnementaux ou professionnels dans 188 pays.

## Hypertension artérielle : plus de 10 millions de décès dans le monde

L'hypertension artérielle, qui constitue un risque majeur de maladies cardiovasculaires et qui peut facilement être contrôlée, est le premier des risques évitables en 2013, contribuant à plus de 10 millions de décès dans le monde.

Le tabac arrive quant à lui en seconde position des facteurs de risque associés aux décès, devant l'obésité et un taux de sucre trop élevé dans le sang.

## Des facteurs alimentaires responsables de 21 % des décès

Outre ces risques déjà bien identifiés, les auteurs de l'étude ont mis pour la première fois en évidence une combinaison de 14 facteurs alimentaires qui seraient, selon eux, responsables de 21 % des décès dans le monde en 2013, principalement par le biais de maladies cardiovasculaires.

Parmi eux figure notamment une alimentation pauvre en fruits ou en légumes et trop riche en viandes, en sel et en boissons sucrées.



## Les risques varient selon les sexes et les pays concernés

Selon les sexes, les âges et les pays concernés, les décès liés à des facteurs de risque évitables varient. Alors que le tabagisme arrive deuxième chez l'homme avec 4,4 millions de décès dans le monde en 2013, il n'arrive qu'en sixième position chez la femme avec 1,4 million de décès.

En Afrique, la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans est le premier facteur de risque, avec 1,3 million de décès en 2013.

En revanche, l'obésité arrive première des risques au Moyen-Orient et en Amérique latine tandis que la pollution de l'air intérieur joue un rôle important en Asie du sud et du sud-est.

En Afrique subsaharienne, les risques sont quant à eux dominés par une combinaison de malnutrition infantile, d'eau contaminée, de relations sexuelles non protégées et d'alcoolisme.

## Quelles solutions pour éviter les risques de décès ?

« Il ne nous viendrait pas à l'idée de ne pas changer l'huile dans sa voiture, mais lorsqu'il s'agit de son propre corps, nous ne faisons pas autant d'attention », déclare Ali Mokdad, l'un des auteurs de l'étude.

« Il existe un grand potentiel pour améliorer la santé en évitant certains risques comme le tabac ou une mauvaise alimentation ainsi qu'en s'attaquant aux risques environnementaux comme la pollution atmosphérique », souligne le Dr Christopher Murray, de l'Université de Washington, coordinateur de l'étude.

## «SUFFERING THE SILENCE», LE PROJET POUR METTRE EN LUMIÈRE LES MALADIES INVISIBLES

Le projet «Suffering the silence», créé par deux Américaines atteintes de maladies chroniques invisibles, attire l'attention sur ces pathologies qui ne se voient pas.

HIV, lupus, maladie de Lyme, sclérose en plaques, scoliose... Beaucoup imaginent la maladie comme quelque chose qui se voit de l'extérieur, or de nombreux maux sont invisibles à l'œil nu.

Aussi, il peut être difficile pour les malades d'en parler.

Les maladies invisibles exposées au grand jour Avec la communauté en ligne «Suffering the silence», Allie Cashel et son amie Erica Lupinacci ont décidé de mettre en avant

les personnes atteintes de maladies chroniques «invisibles» à travers une série de portraits. Les photos, assorties d'une légende sur l'histoire de chacun, montrent ces malades la bouche cachée et leur diagnostic inscrit sur la brèche gauche.

La série attire l'attention sur les maladies, la vie au quotidien et rappelle qu'il est impossible de faire des hypothèses sur une personne en se fondant uniquement sur l'apparence extérieure.

«Tout simplement parce que ne pas voir le handicap ne signifie pas qu'il n'y est pas», explique Allie Cashel.

SufferingTheSilence sur

les réseaux sociaux Allie lutte contre la maladie de Lyme depuis qu'elle a 7 ans. Elle a choisi sa maladie comme sujet pour sa thèse universitaire et pour son livre qui vient de sortir.

Avec Erica Lupinacci, atteinte du lupus depuis ses 18 ans, Allie a voulu créer un espace de discussion entre les personnes souffrant de maladies chroniques. Ce mouvement a reçu énormément de réponses en ligne et s'est même fait une place sur les réseaux sociaux Twitter (@ststogether) et Instagram (@sufferingthesilence) où les utilisateurs peuvent partager leurs histoires en utilisant le hashtag #SufferingTheSilence.



## ANTITUSSIFS : POURQUOI IL FAUT S'EN MÉFIER



Une toux grasse qui s'installe et le premier réflexe que l'on a est de prendre du sirop pour la toux. Ne faudrait-il pas plus se méfier de ces médicaments ?

« Les sirops contre la toux grasse de type fluidifiants bronchiques et expectorants (à base de carbocystéine, acétylcystéine, diacétylcystéine, ambroxol, bromhexine, erdoستéine, gualfénesine, sulfotalcocal, terpine) n'ont jamais démontré une réelle efficacité dans l'élimination des sécrétions, ce qui a été confirmé par la Haute Autorité de santé », explique le Pr Jean-Paul Giroud, pharmacologue clinicien et membre de l'Académie de médecine. De plus, tousser est un réflexe de défense de l'organisme qui permet d'évacuer les sécrétions bronchiques infectées ; il faut donc respecter ce mécanisme qui fait partie intégrante du processus de guérison.

« Évitez toutes les associations d'antitussif ou pire, les antitussifs associés à des fluidifiants bronchiques ou à des antiseptiques respiratoires. Ces produits n'offrent aucun avantage par rapport à des préparations ne contenant qu'une seule substance et multiplient les risques d'effets indésirables », ajoute le pharmacologue. Ces sirops combinent en effet des produits d'action contraire : les fluidifiants bronchiques vont, comme leur nom l'indique, fluidifier les sécrétions et donc les augmenter, tandis que l'antitussif va bloquer le réflexe de la toux indispensable pour évacuer ces sécrétions.

# ENFANT : ATTENTION À LA PHYTOTHÉRAPIE

*L'utilisation de plantes pour se soigner n'est pas sans conséquences. C'est pourquoi il faut faire particulièrement attention avec les enfants.*

Même si vous percevez les remèdes à base de plante comme étant moins agressifs pour votre enfant que les médicaments classiques, recourez systématiquement à un médecin qualifié avant un traitement de phytothérapie par voie orale.

L'Agence européenne des médicaments contre-indique l'usage de nombreuses plantes aux moins de 12 ans. Toutefois, à partir de 6 ans, les graines de psyllium sont utiles contre la constipation, le gingembre est autorisé contre les nausées, le thym contre la toux... mais toujours sous contrôle médical.

En application locale sur la peau, l'usage de certaines plantes est possible : la farine d'avoine diluée dans un bain pour apaiser les irritations de la peau des enfants de tous âges, la teinture d'arnica pour soulager les contusions et ecchymoses des casse-cou (dès 3 ans), les infusions de feuilles d'hamamélis ou de fleurs



de souci pour réduire les problèmes de peau (à partir de 6 ans)...

En raison du risque d'apnée réflexe par spasme du larynx,

l'utilisation de toutes les formes de menthe est contre-indiquée chez les bambins de moins de 2 ans ; elle est déconseillée entre 2 et 4 ans et chez tous les en-

fants sujets aux convulsions. Cela est aussi valable pour les bonbons, friandises ou dentifrices d'usage courant qui en contiennent.

## DIABÈTE : 700 000 PERSONNES ATTEINTES DE LA MALADIE SANS LE SAVOIR

L'Association Française des Diabétiques (AFD) veut alerter les pouvoirs publics et faire prendre conscience d'un vrai problème concernant le diabète. En effet, d'après l'AFD, 700 000 personnes ne savent pas qu'elles sont diabétiques.

« Avec plus de 3 millions de personnes atteintes, soit 5% de notre population, cette épidémie silencieuse et galopante pourrait toucher 1 Français sur 10 dans 10 ans ! », et « On estime à 700 000 le nombre de diabétiques qui s'ignorent », précise Gérard Raymond, Président de l'AFD.

**Le diabète, une maladie silencieuse**

Le développement du diabète de type 2 peut être invisible pendant de longues années. Il peut se passer en moyenne 5 à 10 ans entre l'apparition des premiers hyperglycémies et le diagnostic du diabète. Un temps bien trop long, car c'est souvent à l'occasion de complications graves que le patient consulte.

Ces consultations tardives engendrent des complications médicales lourdes. En effet, le diabète est, notamment, la 1ère cause de cécité avant 65 ans, la 1ère cause d'amputation hors



accident, la 2ème cause de maladies cardiovasculaires et 30 000 décès lui sont attribués tous les ans. Des dégâts qui peuvent être évités par une alimentation anti-diabète, bien sûr, mais aussi par un diagnostic précoce.

**Le diabète, une maladie pénalisante**

Le diabète est une maladie chronique coûteuse économiquement, humainement et socialement. En effet, d'après une enquête de l'AFD, 16% des malades estiment avoir été victime d'une discrimination liée au diabète pour accéder à un

emploi, 1 personne sur 4 estime avoir été victime d'une discrimination liée au diabète en cours de sa carrière.

**La prévention, un atout majeur**  
Il existe un indice facile à déceler : l'hérédité est en effet un des facteurs de risque majeur du diabète. Vous avez un doute sur cette maladie silencieuse ? Répondez aux 5 questions du test mis ne place par l'AFD et vous découvrirez si votre risque de développer un diabète de type 2 est faible, moyen ou plus important que vous ne l'imaginiez.

## LIBYE : Le gouvernement d'union nationale dévoile un plan pour sécuriser Tripoli

Le ministère de l'Intérieur du gouvernement d'union nationale de Libye a finalisé samedi la préparation d'un plan militaire et de sécurité conjoint afin de sécuriser la capitale Tripoli et sa banlieue, quelques jours après l'attentat-suicide contre la Haute Commission électorale libyenne.

L'annonce de ce plan intervient à la suite d'une réunion entre des responsables militaires et des forces de sécurité, dont le ministre de l'Intérieur et le chef de l'Etat-major militaire, a indiqué un communiqué de presse du ministère de l'Intérieur.

Cette annonce intervient quelques jours après l'attentat terroriste mercredi dernier contre le siège de la Haute Commission électorale libyenne à Tripoli, ayant fait 15 morts et 21 blessés. L'attaque a été revendiquée par le groupe terroriste autoproclamé Etat Islamique (EI/Daech).

Cet attentat est survenu alors que le gouvernement soutenu par l'ONU, en collaboration avec la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), s'apprete à organiser des élections parlementaires et présidentielles en Libye d'ici la fin de l'année, conformément aux suggestions du directeur de la MANUL, Ghassan Salamé.

## MOZAMBIQUE : La Renamo élit un chef intérimaire après le décès de Dhlakama

L'ex-député et ex-secrétaire général de la Renamo, Ossufo Momade, a été choisi pour assurer l'interim de l'ancien guérillero et chef de ce principal parti de l'opposition mozambicaine Afonso Dhlakama, décédé jeudi, a annoncé samedi la Renamo.

«Le lieutenant général Ossufo Momade a été élu à l'unanimité au poste de coordinateur du travail de la commission politique nationale de la Renamo», a annoncé devant la presse son porte-parole Alfredo Magumisse.

Ossufo Momade a assuré qu'il poursuivrait l'oeuvre de M. Dhlakama.

«Nous n'allons pas faire autre chose que ce qu'il a initié», a-t-il promis lors de la conférence de presse de samedi.

Il a précisé qu'il dirigerait la Renamo jusqu'à un prochain congrès dont il n'a pas précisé la date.

Selon le programme rendu public samedi par la Renamo, une cérémonie officielle en l'honneur d'Afonso Dhlakama aura lieu mercredi prochain à Beira et il sera enterré le lendemain dans son village natal de Mangunde, à plus de 200 km de là.

Afonso Dhlakama, ancien guérillero et chef de la Renamo est décédé à l'âge de 65 ans, succombant à une crise cardiaque.

Pendant trente-neuf ans, il a dirigé la Renamo qui a combattu le parti au pouvoir Frelimo jusqu'à la fin de la guerre civile en 1992, avant de devenir un parti d'opposition.

Le décès de Dhlakama intervient à un moment crucial pour le Mozambique, alors que le chef de l'opposition et le président Filipe Nyusi étaient en plein pourparlers de paix.

Fin 2016, Afonso Dhlakama, qui vivait retranché dans les montagnes de Gorongosa (centre) depuis 2013, avait proclamé un cessez-le-feu pour faire avancer des négociations avec le pouvoir.

Cette trêve est depuis largement respectée, mais aucun accord formel n'a encore été signé entre les deux parties. Des élections générales sont prévues en octobre 2019.

## TUNISIE Elections des Conseils municipaux en Tunisie, une étape cruciale vers le parachèvement de la transition

Les Tunisiens ont commencé à voter hier pour les premières élections municipales depuis plus de 7 ans, un scrutin jugé crucial pour achever l'édification démocratique entamée en 2011 en Tunisie et devra aboutir à l'installation des institutions locales pérennes à la place des délégations provisoires installées au lendemain du changement politique de 2011.

Repoussées à quatre reprises en raison des problèmes techniques et logistiques et du retard dans l'adoption de la loi électorale, cette consultation devra aboutir à l'installation des institutions locales pérennes, dans le cadre de la décentralisation et la gouvernance participative des collectivités locales inscrites dans la Constitution adoptée en 2014 qui a consacré un chapitre entier, le chapitre VII au pouvoir local.

Les électeurs, au nombre de 5 369 892, devront élire pour un mandat de cinq ans, leurs représentants dans 350 circonscriptions municipales et 24 conseils régionaux, répartis sur l'ensemble du pays, selon l'instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE).

Par rapport aux élections législatives et présidentielle de 2014, le scrutin municipal de 2018 se distingue par le nombre important de circonscriptions et de listes candidates.

Plus de 57.000 candidats sont en lice, dont la moitié de femmes et de jeunes.

Sur les 2.074 listes en course, 1.055 sont issues de partis, 860 indépendantes et 159 de coalition, selon les données de l'ISIE.

Pour des experts, les deux poids lourds de la vie politique, Ennahdha et Nidaa Tounes, qui sont les seuls à avoir présenté des listes dans toutes les municipalités ou presque, pourraient rater la mise.

Les résultats seront proclamés dans un délai ne dépassant le 9 mai ou le 13 mai après examen des recours, a indiqué l'ISIE.

Une première dans l'histoire de la Tunisie, les membres des forces de sécurité et de l'armée avaient voté par anticipation le 29 avril dernier.

Quelque 60.000 policiers et militaires ont été mobilisés: la Tunisie demeure sous état d'urgence depuis une série d'attentats terroristes meurtriers en 2015. Après la révolution qui a conduit à l'éviction de l'ancien président Zine El Abidine Ben Ali en janvier 2011, les



municipalités tunisiennes ont été dissoutes et remplacées par des «délégations spéciales» chargées de gérer les affaires courantes.

Ces dernières, qui sont très critiquées pour leur manque d'efficacité, sont toujours en place à ce jour.

### Un travail législatif acharné et une large campagne de concertations

La tenue d'élections municipales cette année a nécessité la promulgation préalable de lois, dont un texte portant généralisation des municipalités sur toute l'étendue du territoire national, comme le prescrit la Constitution, de même que la fixation des compétences et budgets des Conseils régionaux et locaux.

Le pays est désormais doté d'un Code des collectivités locales, voté en extremis fin avril, qui en fait pour la première fois des entités administrées librement et fortes d'un début d'autonomie.

Attendues depuis plus de sept ans, ces élections ont fait également l'objet d'une large campagne de concertations entre l'instance électorale et les différentes forces politiques du pays, en plus des partenaires sociaux et la société civile.

Les concertations, une initiative du président Béji Caïd Essebsi, avaient

abouti à la signature d'un document de synthèse qui définit les priorités du gouvernement d'union nationale.

Signé en juillet 2016 par les parties prenantes aux concertations engagées en Tunisie, le document de Carthage est un document de synthèse définissant les priorités du gouvernement d'union nationale, à savoir, lutter contre le terrorisme et la corruption, impulser le développement et l'emploi des jeunes, réaliser la réforme de l'administration et instaurer la politiques de la ville et des collectivités locales.

Il est censé servir de feuille de route pour le gouvernement d'union nationale, dirigé actuellement par Youssef Chahed, et la fixation de ses priorités.

La Tunisie qui fait figure de modèle de transition démocratique réussie depuis la révolution de janvier 2011, a organisé deux scrutins législatifs.

Le premier, en 2011, remporté par le parti de Rached Ghanouchi Ennahdha et le second, en 2014, a vu la victoire du parti du président de la République, Nidaa Tounes, tandis que les dernières élections municipales ont eu lieu en 2010.

Ce scrutin doit permettre de voir émerger une nouvelle génération d'élus.

Il sera suivi de législatives et d'une présidentielle en 2019.

## BURUNDI : Les radios BBC et VOA suspendues pour six mois

Les radios internationales BBC et VOA (Voice of America) vont être suspendues pour six mois à partir d'aujourd'hui au Burundi pour la diffusion de contenus ayant porté «préjudice à la cohésion nationale» au moment où le pays se prépare pour le référendum constitutionnel du 17 mai, a annoncé la direction générale de l'Agence de régulation et de contrôle des télécommunications (ARCT) du pays.

Le Conseil national de communication (CNC) avait auparavant prononcé la sanction contre les deux radios en «raison de manquements à la loi de la presse et à la déontologie professionnelle».

Le président du CNC, Karenga Ramadhan, a expliqué

qu'elles étaient ainsi sanctionnées après «avoir fi des remarques» faites à leur endroit, notamment vis-à-vis de certaines informations et émissions diffusées en mars et en avril derniers sur le Burundi et dont les contenus respectifs ont porté «préjudice à la cohésion nationale».

La même source a indiqué que Radio France Internationale (RFI) et deux radios privées burundaises, Isanganiro et CCIB FM, ont par ailleurs été mises en garde par le CNC pour des «manquements observés dans le traitement» de certaines informations «sensibles» sur le Burundi, particulièrement en cette période où le pays se prépare à un référendum constitutionnel le 17 mai prochain.

## GABON : L'opposition intègre le nouveau gouvernement

Le secrétaire général de la présidence du Gabon, Jean Yves Teale, a publié vendredi la liste de l'équipe gouvernementale qui compte 41 membres, dont trois personnalités de l'opposition.

Il s'agit du ministre d'Etat, ministre de l'Habitat, Michel Menga M'Essone, du ministre d'Etat, ministre de l'Enseignement supérieur, Jean de Dieu Moukagni Iwagou et du ministre du Commerce, David Mbadanga.

L'équipe gouvernementale du Premier ministre Emmanuel Issoze



Ngondet comprend onze ministres d'Etat, dix-sept ministres et douze ministres délégués.

Alain Claude Bilié By Nzé, ancien porte-parole du gouvernement qui était le patron du ministère de la Communication, cède son fauteuil à Guy-Bertrand Mampangou, ancien ministre de l'Enseignement supérieur. Bilié By Nzé devient ministre des Sports et de la Culture chargé du tourisme. Cette nouvelle équipe aura la charge d'organiser les élections législatives.

## CATALOGNE : Les partisans de Puigdemont écartent de nouvelles élections

Les partisans de l'ex-président indépendantiste de Catalogne Carles Puigdemont ont assuré samedi qu'ils éviteraient de nouvelles élections dans la région, après six mois de blocage politique, mais tenteraient une dernière fois de le reconduire dans ses fonctions.

L'assurance de vouloir éviter un retour aux urnes semble signifier qu'en fin de compte les indépendantistes proposeront un candidat qui, contrairement à M. Puigdemont, pourra être investi par le parlement catalan d'ici le 22 mai et former un gouvernement. Ce n'est qu'à cette condition que Madrid lèvera la tutelle imposée à la Catalogne depuis sa tentative de sécession en octobre dernier.

«Nous ne voulons pas de nouvelles élections», a déclaré Eduard Pujol, porte-parole du groupe parlementaire Ensemble pour la Catalogne après une réunion avec leur chef Carles Puigdemont à Berlin.

Mais il a ajouté qu'ils essaieraient de nouveau de faire investir le président déchu, au plus tard le 14 mai.

La candidature de Carles Puigdemont, déjà bloquée par la justice espagnole en janvier, semble vouée à l'échec malgré le vote vendredi par le parlement catalan d'une loi autorisant son investiture à distance.

En effet le gouvernement espagnol a d'ores et déjà annoncé qu'il attaquerait cette loi en justice.

Il a déjà dit que l'investiture d'un président régional devait obligatoirement se faire en sa présence.

Le recours en justice suspend automatiquement la loi contestée.

L'ex-président se trouve en Allemagne où il échappe pour l'in-



tant aux poursuites pour «rébellion» de la justice espagnole pour la tentative de sécession du 27 octobre.

S'il rentre en Espagne, il sera immédiatement arrêté et placé en détention provisoire, comme neuf autres personnalités indépendantistes déjà incarcérées.

Le parlement de Catalogne, où les indépendantistes ont la majorité absolue, doit élire un président avant le 22 mai, faute de quoi de nouvelles élections seraient organisées.

Si la candidature de M.

Puigdemont échoue, ses partisans proposeront celle de Jordi Sanchez, également poursuivi pour rébellion et emprisonné près de Madrid, déjà bloquée par la justice en février, a pour-

suivi le porte-parole.

«Si cette possibilité ne peut pas non plus se concrétiser, nous devrions ouvrir la porte à une autre alternative», a déclaré M.

Pujol, précisant seulement aux journalistes : «aucun des noms sur lesquels vous avez spéculé n'a été mis sur la table».

La presse espagnole évoquait notamment le nom de l'économiste Elsa Artadi, proche de Carles Puigdemont.

La Catalogne, région de 7,5 millions d'habitants pesant près d'un cinquième du PIB espagnol, est sous administration directe de Madrid depuis la tentative de sécession du 27 octobre.

## IRAK : L'aviation irakienne frappe une nouvelle fois une position de Daech en Syrie

L'armée de l'air irakienne a frappé hier pour la deuxième fois en deux semaines, une position du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) dans l'est de la Syrie, a annoncé le bureau du Premier ministre irakien.

«Sur ordre du Premier ministre, commandant en chef des forces armées, Haider al-Abadi, les forces irakiennes ont frappé un site pour les commandants de l'EI au sud d'al-Douchaicha, en territoire syrien», a affirmé la même source dans un communiqué.

Douchaicha se trouve dans une région désertique de la province de Hassaké, où la coalition des Forces démocratiques syriennes (FDS, à majorité kurde) mènent des opérations contre le groupe terroriste.

Il y a une semaine, M. Abadi avait indiqué aux journalistes qu'il allait poursuivre les frappes contre l'EI hors de l'Irak.

Baghdad a affirmé que «36 terroristes» de Daech, dont des responsables, avaient été tués dans un raid mené le 19 avril par son aviation près de Hajine, une localité de la province de Deir Ezzor, également dans l'est de la Syrie, à une cinquantaine de km de la frontière irakienne.

## AFGHANISTAN : 7 civils tués dans l'explosion d'une mine artisanale dans le nord

Sept civils ont été tués et un autre blessé hier lorsque leur véhicule a heurté une mine artisanale près de Maimana, chef-lieu de la province afghane de Faryab (nord), a annoncé le porte-parole de la police provinciale, Abdul Karim Yurash.

«Un groupe de huit journalistes se rendait vers un chantier ce matin de Maimana à Almar, mais malheureusement leur voiture a heurté une mine posée sur une route, provoquant la mort sur le coup de sept travailleurs innocents et des blessures à un autre», a indiqué ce responsable.

Le porte-parole a indiqué que les insurgés talibans étaient derrière de tels actes de violence pour terroriser la population.

## IRAN : Rohani: Washington «regrettera» s'il décide de sortir de l'accord nucléaire

L'Iran a averti hier que les Etats-Unis le regretteront s'ils décident de sortir de l'accord international sur le nucléaire iranien comme menace de le faire le président Donald Trump.

«Si les Etats-Unis quittent l'accord nucléaire, vous verrez bientôt qu'ils le regretteront comme jamais dans l'histoire», a déclaré le président Hassan Rohani dans un discours à Sabzevar, dans le nord-ouest de l'Iran, retransmis à la télévision publique. L'Iran ne restera pas dans l'accord nucléaire de 2015 si les Etats-Unis en sortent, a déclaré jeudi un haut responsable iranien, devant la persistance de la menace du président américain Donald Trump de s'en retirer le 12 mai si l'accord en question ne sera pas «révisé». Le président Trump a donné aux Européens jusqu'au 12 mai pour trouver un nouveau texte qui remédierait aux prétendues «lacunes» de l'accord de 2015, faute de quoi les Etats-Unis s'en retireraient. L'accord sur le nucléaire iranien a été conclu en juillet 2015 à Vienne entre Téhéran et le Groupe 5+1 (Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie et Allemagne), avant l'arrivée à la Maison Blanche de Donald Trump. La Russie, la Chine et l'Union européenne avaient appelé ces derniers jours aux respect total de cet accord et à sa «stricte application».

## COLOMBIE : L'ex-leader des Farc demande pardon pour l'assassinat d'un gouverneur

L'ex-principal commandant des Farc, Rodrigo Londoño, a demandé pardon samedi pour l'assassinat en 2003 de Guillermo Gaviria, gouverneur du département d'Antioquia, tué lors d'une tentative de sauvetage de l'armée alors qu'il était otage de la guérilla marxiste.

Rodrigo Londoño, alias Timochenko, désormais président de la Force alternative révolutionnaire commune (Farc), issu des accords de paix et qui a repris l'acronyme de l'ancienne guérilla, a fait une demande de grâce à l'épouse de Gaviria, Yolanda Pinto. «Nous vous

demandons de nous pardonner, nous ne justifierons jamais ce genre de faits qui n'ont rien à voir avec le conflit», a déclaré M. Londoño à Cartagène, lors d'un événement auquel assistaient le président colombien Juan Manuel Santos, l'ex-président uruguayen Jose Mujica et l'ancien chef du gouvernement espagnol Felipe Gonzalez.

«Je tenais à le confirmer ici, Monsieur le Président, en espérant toujours que Mme Yolanda nous pardonnera un jour ou l'autre», a ajouté l'ancien guérillero. Mme Pinto, actuellement directrice de

l'Unité d'aide aux victimes du gouvernement, a assuré avoir, depuis la mort de son époux, pardonné aux responsables car elle ne souhaitait pas que sa vie «devienne un enfer».

«En ce moment très important pour moi, pour ma famille (...) j'accepte la demande de pardon que vous m'avez faite aujourd'hui», a-t-il affirmé. Le 5 mai 2003, Guillermo Gaviria, et l'ancien ministre de la Défense Gilberto Echeverri, enlevés en avril 2002, avaient été assassinés aux côtés de huit militaires lors d'une tentative infructueuse de sauvetage menée par l'ar-

mée colombienne. M. Santos et les Farc ont signé en 2016 un accord de paix historique prévoyant le désarmement et la transformation de l'ex-guérilla en parti politique.

Dans cet accord, elle s'engage à avouer ses crimes et à dédommager ses victimes.

C'est pourquoi, à plusieurs reprises, en public et en privé, elle a présenté des excuses aux personnes victimes de ses actions armées.

L'accord de paix prévoit des peines de prison alternatives pour ceux qui avouent leurs crimes et indemnisent les victimes.

## LIBAN : Ouverture des bureaux de vote pour les législatives

Les bureaux de vote ont ouvert hier matin au Liban pour les premières élections législatives organisées en neuf ans, ont rapporté des médias. Les bureaux de vote ont ouvert à 07h00 (04h00 GMT) pour accueillir les quelque 3,7 millions d'électeurs du pays, sous haute sécurité. La fermeture est prévue à 19h00 et les résultats dans les 15 circonscriptions pourraient être annoncés aujourd'hui.

Le Parlement (128 députés) devrait être dominé par les partis traditionnels, parmi lesquels figure le puissant Hezbollah chiite, allié de la Syrie et de l'Iran. Ces dernières années, le pays a connu des crises politiques à répétition,

évitant, souvent de justesse, l'engrenage de la violence malgré une situation géographique sensible, entre la Syrie en guerre et Israël. Au Liban, malgré les profondes divergences et parfois même l'animosité, les décisions politiques majeures sont souvent prises par consensus entre les forces politiques rivales.

Et c'est ce qu'a rappelé samedi soir le président de la République Michel Aoun, dans un entretien avec la chaîne arabe de la BBC.

«La manière dont nous travaillons, c'est la prise de décision par consensus», a déclaré le président. «Si nous gagnons, nous gagnons tous ensemble.

Et si nous perdons, nous perdons tous ensemble», a-t-il insisté. Les dernières législatives au Liban remontent à 2009. Le Parlement avait prorogé à trois reprises son mandat, invoquant notamment des risques sécuritaires liés au débordement de la guerre en Syrie. Quelque 597 candidats répartis en 77 listes sont en lice, pour des législatives organisées pour la première fois selon un mode de scrutin proportionnel.

Mais la répartition des sièges est aussi régie par un subtil partage confessionnel entre les différentes communautés religieuses, et respecte une parité islamo-chrétienne.

## Des recherches pour élucider les circonstances «exactes» de la mort du colonel Si M'hamed Bougara

Un groupe de chercheurs, algériens et français, œuvre à faire la lumière sur les circonstances «exactes» de la mort du colonel Si M'hamed Bougara et à situer le lieu de son enterrement, a déclaré samedi à l'APS le neveu du commandant de la Wilaya IV historique.

Plusieurs historiens se penchent sur le «dossier» du colonel Si M'hamed Bougara, tombé au champ d'honneur le 5 mai 1959, dans les maquis d'Ouled Bouaâchra, à l'ouest de Médéa, à «la demande de la famille du chahid qui espère aboutir à des infirmations susceptibles d'aider à trouver le lieu d'enterrement du martyr, resté à ce jour sans sépulture», a indiqué Ali

Bougara, en marge des cérémonies commémoratives du 59<sup>e</sup> anniversaire de la mort du colonel Si M'hamed Bougara.

«Nous voulons, à travers cette quête de vérité, connaître ce qui s'est produit durant les dernières heures de la vie du chahid Si M'hamed. Nous avons des doutes par rapport à la version communiquée à l'époque par l'armée coloniale, dont l'objectif était d'éloigner ses proches de la vérité», a-t-il expliqué.

«Le frère du chahid a été convoqué par l'armée coloniale, au lendemain de la mort de Si M'hamed, pour

identifier sa dépouille, mais, une fois sur place, il se rendit compte qu'il s'agissait de la dépouille d'un autre martyr», raconte son neveu, qui regrette «l'absence de la moindre information sur les circonstances de sa mort, ou le lieu de son enterrement, alors qu'il s'agit d'un grand chef militaire».

Ali Bougara a affirmé, dans ce contexte, que l'objectif de la famille du chahid est «d'arriver à accéder au rapport établi par l'armée coloniale sur la mort du martyr, vu qu'il occupait un grade important dans la hiérarchie de la Révolution, et pouvoir consulter les archives qui font référence à cet évènement».

La démarche entreprise par la famille du chahid se «heurte toujours au refus des autorités françaises d'ouvrir les archives liées à ce dossier, en dépit des nombreuses sollicitations», a-t-il fait savoir, assurant que la dite démarche va se poursuivre jusqu'à ce que toute la lumière soit faite sur ce sujet.



Colonel Bougara Ahmed dit Si M'hamed, chahid

## Le moudjahid Driss Belmekki honoré par l'Union nationale pour la promotion du mouvement associatif

Le Moudjahid Driss Benmekki a été honoré samedi à Oran la coordination régionale ouest de l'Union nationale pour la promotion du mouvement associatif (UNPMA). En reconnaissance et par devoir de mémoire, le représentant de la coordination régionale ouest de l'UNPMA, Mustapha Gueddih, accompagné de membres de la société civile, se sont rendus au domicile de ce moudjahid pour rendre un hommage à son courage, à son sens élevé de patriotisme et son abnégation pour l'amour de la patrie. Le moudjahid Belmekki Driss a rallié les rangs de la glorieuse Armée de libération nationale (ALN) à l'âge 23 ans, après une formation dans les Scouts musulmans, a rappelé M. Gueddih dans une allocution prononcée à cette occasion.

Après une formation clandestine en Allemagne, ce valeureux moudjahid regagna l'Algérie pour servir la guerre de libération nationale notamment dans la région de Sebdou et El Aricha, zone relevant de la Wilaya V historique où il faisait partie d'un noyau rattaché à une cellule de Abdelhafid Boussouf, comme fabricant de bombes.

Il avait participé à de nombreuses opérations dont celle de la caserne d'El Arricha (Sebdou) où il a déposé plusieurs bombes ayant fait 75 morts dans les rangs des forces coloniales françaises, a évoqué le coordinateur régional de l'UNPMA. Malgré le poids des années (plus de 88 ans), ce moudjahid a su garder intact les souvenirs de son parcours combattant dont sa participation à la Bataille d'Alger comme fabricant et poseurs de bombes. «C'est la femme du docteur Nekkache qui m'a amené, sur décision du chahid Larbi Ben M'hidi, à la Casbah d'Alger pour aider les moudjahidine à fabriquer les bombes», a-t-il déclaré en substance.

## SELON LE MINISTÈRE DE LA CULTURE Affectation de 253 millions de DA à la restauration du site archéologique de la zaouïa Tidjanja à Boussemmghoune

Le ministère de la Culture a dégagé une enveloppe de 253 millions de DA pour le projet de restauration du site archéologique de la zaouïa Tidjanja à Boussemmghoune (W. El-Bayadh), a indiqué un communiqué du ministère de la Culture. «Vu la détérioration de certaines parties de ce site due aux conditions climatiques et naturelles», une opération de restauration d'urgence a été lancée en février dernier et se poursuit pour réparer les parties dégradées et menacées d'effondrement dans cette zaouïa située au centre de l'ancien

«Ksar Boussemmghoune» où affluent chaque année de nombreux disciples de la Tariqa Tidjanja, a précisé le ministère.

Cette opération de restauration d'urgence s'inscrit dans le cadre «des efforts de l'Etat visant à préserver les sites archéologiques et historiques», indique-t-on de même source.

Au terme des travaux d'urgence, une opération de restauration intégrale de ce site sera lancée sous la supervision de l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels (OGEBC).

## VIEILLE VILLE DE CONSTANTINE: Des "cures" de rajeunissement timorées

Conglomérat d'habitations et d'édifices séculaires, miroir d'une identité plurielle, la vieille ville de Constantine est aussi le cœur fatigué, mais toujours battant, d'une métropole dont l'excroissance urbanistique au cours des dernières décennies a phagocyté ce pan ancestral de l'histoire de la ville, dans l'attente d'une sauvegarde durable et salutaire.

Depuis plusieurs années, des études et "cures" de rajeunissement sporadiques et timorées ont été entreprises pour tenter de préserver cette vieille cité à l'image du Master plan élaboré en collaboration avec l'université Roma 3, ou encore du Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés (PPSMVSS), mais sans résultats efficaces pour résoudre cette "équation" à plusieurs inconnues.

Lancé en application des dispositions de la loi n° 98-04 du 15 juin 1998, relative à la protection du patrimoine culturel et faisant suite au classement de la vieille ville de Constantine comme secteur sauvegardé conformément au décret interministériel n° 05-208 du 4 juin 2005, ce plan de sauvegarde est un outil visant à la préservation

des valeurs historiques, culturelles et architecturales.

Architecte-urbaniste, experte des sites et monuments historiques, membre fondatrice et vice-présidente de l'académie algérienne des sciences et technologies, Pr. Samia Benabbas Kaghoucha a rappelé à l'APS que «le PPSMVSS est un outil équivalent à un Plan d'occupation au sol (POS), c'est-à-dire qui s'intéresse d'avantage aux actions d'affectation au sol et à la stabilité des constructions qui le composent».

Il a notamment pour objectif «la restitution du diagnostic du site et la mise en place de quelques mesures d'urgence dictées par la conjoncture prévalant au moment de son élaboration», a-t-elle précisé.

Estimant qu'un site historique d'une ville vivante est un pan urbain en perpétuels évolutions, changement et mutation, Mme Benabbas a souligné, toutefois, qu'une construction dans un état moyen aujourd'hui, peut menacer ruine 5 années plus tard, d'où la nécessité de mettre en place un organisme de suivi de la mise en œuvre de cet outil.

APS

## Publicité

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



EPE - ALGERIE TELECOM - SPA  
DIRECTION OPERATIONNELLE DE BATNA  
NIF: 000216299033049

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°002/2018

La Direction Opérationnelle de Batna lance un Avis d'Appel d'Offres National Restreint pour :  
REALISATION D'INFRASTRUCTURE D'ACCUEIL POSE ET RACCORDEMENT DES CABLES A FIBRES OPTIQUES POUR BUREAU DE POSTE

Le présent Avis d'Appel d'Offres National Restreint s'adresse aux entreprises selon le palier suivant :

**Palier N°02**: pour les lots supérieurs à 05 Km et inférieurs à 50 Km le soumissionnaire doit justifier de la qualification et de la classification professionnelle Un (01) à Quatre (04), dont l'activité principale est Hydraulique et travaux publics activité principale

**Lot N°01**: BUREAU DE POSTE DRAA BOULTIF-AIN YAGOUT (05,4 Km)

**Lot N°02**: BUREAU DE POSTE THENJET SEDRA-ZANA BEIDA (05,6 Km)

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction Opérationnelle de Batna à l'adresse ci-après :

DIRECTION OPERATIONNELLE DE BATNA  
ZONE INDUSTRIELLE KECHIDA BATNA

Contre paiement d'une somme non remboursable de Cinq Mille Dinars (5000.00 D.A) au compte ouvert auprès de la B.N.A agence 335 Rue des Félizyennes Batna, sous le n° 00133503000005995.

Les offres doivent être accompagnées obligatoirement des pièces exigées dans le cahier des charges devant être déposées, sous double enveloppe cachetée à l'adresse sus indiquée, le dernier jour de la durée de préparation à compter de la première publication dans la presse au plus tard à 14 heures.

Les offres doivent être composées :

1. D'une offre technique insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre Technique ».
2. D'une offre financière insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre Financière ».

Ces Deux (02) enveloppes seront placées dans une enveloppe principale qui devra être anonyme, et ne devra porter que la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°002/2018  
REALISATION D'INFRASTRUCTURE D'ACCUEIL POSE ET RACCORDEMENT DES CABLES A FIBRES OPTIQUES POUR BUREAU DE POSTE  
« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

**N.B :** LES OFFRES ADRESSEES PAR VOIE POSTALE NE SERONT PAS ACCEPTÉES SI ELLES PARVIENNENT APRES LA DATE ET L'HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES ; LE CACHET DE LA POSTE NE FAISANT PAS FOI.

La date de dépôt des offres est fixée au **Quinzième (15) jour** à partir de la préparation de date de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux, de 08h à 14h00

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de Cent Vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

L'ouverture des plus des offres techniques et financières se fera le même jour que la date limite de remise des offres à 14h00 à l'adresse précitée.

Cet avis est considéré comme invitation à toutes les entreprises soumissionnaires pour assister à l'ouverture publique des plis.

## 19E FESTIVAL EUROPÉEN : Tatiana Garrido présente son spectacle «Flamenco intime» à Alger

Un spectacle de danse flamenco de la célèbre danseuse ibérique Tatiana Garrido, a été présenté samedi soir à Alger devant un public de fans enchanté.

Représentant l'Espagne au 19e Festival culturel européen en Algérie, «Flamenco Intimo» est un spectacle exclusif mettant en valeur le flamenco, une des danses culturelles les plus anciennes du pourtour méditerranéen. Accompagnée par Juan Manuel Granados et Javier Rodríguez au chant et José Manuel Canizares à la percussion, la danseuse, vêtue de robe rouge, a gratifié le public, nombreux d'ailleurs à assister à ce spectacle, de danses sublimes. Mettant en jeu la tragédie, la violence, des émotions et des codes de communication, ses danses se distinguent reflétant une maîtrise parfaite du langage du corps, soutenu par des percussions rythmées générées par le claquement des pieds (zapateado) et des mains (palmas).

En deuxième partie de cette soirée, le danseur Jasiel Nahin, a dansé sur des chants modernes, tout en restant dans la danse ibérique gracieuse, festive et rythmée.

Les claquements de pieds sur le sol qui répondent aux accords de guitare procurent un enchantement et une ambiance sonore agréable, applaudis par l'auditoire. Issue d'une famille d'artistes, Tatiana Garrido a été inspirée et formée par sa mère, Maria Guardia Gomez (Mariquill), figure emblématique du flamenco et par d'autres grands maîtres comme Mario Maya, Javier Barin et



Antonio Canales y Rafael de Carmen. A seulement 13 ans, elle a grimpé la scène mythique de l'Auditorium Manuel de Falla de Grenade, avant de créer, trois ans plus tard, sa propre compagnie de danse avec laquelle a parcouru plusieurs pays notamment les Etats-Unis, l'Allemagne, le Portugal, la Turquie et la Chine. En plus de s'intéresser à la danse contemporaine, elle se forme auprès du danseur Andrés Williams, membre du Ballet National de Cuba.

Ouvert jeudi dernier, le 19e Festival culturel européen se poursuit jusqu'au 13 mai à Alger, Annaba, Constantine, Tlemcen et Oran avec au programme de la journée du dimanche l'Ensemble polyphonique italien Prima Pratica. Une vingtaine de pays de l'Union européenne dont l'Allemagne, le Portugal, la Bulgarie, la Suède et les Pays-Bas participent à ce rendez-vous annuel organisé depuis 2000 par la délégation de l'UE en Algérie.

## ALGER

### Inauguration de la manifestation «Le printemps des arts»

La manifestation «Le printemps des arts», une exposition réunissant les œuvres d'une centaine d'artistes peintres et sculpteurs de différentes régions du pays a été inaugurée samedi au Palais de la Culture à Alger.

Cette grande exposition organisée par le ministère de la Culture comporte également des espaces réservés à une dizaine de galeries d'arts qui ont chacune sélectionné des artistes à présenter.

La première édition du printemps des arts a été inaugurée par le ministre de la Culture Azzeddine Mihoubi accompagné de la ministre de l'Education nationale Nouria Benghabrit, la ministre de l'environnement

et des énergies renouvelables Fatma Zohra Zerouati, du wali d'Alger Abdelkader Zoukh et de représentants du corps diplomatique agréés à Alger.

Des représentants de la Sureté nationale, de la Défense nationale, des douanes et du secteur des finances étaient également présents à cette inauguration.

Dans une scénographie sobre, les salles du Palais de la Culture Moufidi-Zakaria ont été transformées en galerie d'art pour accueillir les œuvres d'artistes peintres comme Asmahan Mezouar de Tlemcen, Hadia Hadjress de Tiaret, Hamia Abdelali de Ouargla, Karim Tidafi de Tipaza, Mohamed Chafa Ouz-

zani de Béjaïa, Ismail Oubah de Djelfa, Lahcen Chetti d'El Oued, Sadek Boudiar de Tebessa, Hacène Boudraâ de Constantine ou encore Mohamed Bakli de Ghardaïa.

Ces artistes ont exposé des travaux de différentes écoles de peinture allant du réalisme au contemporain en passant par le figuratif et l'orientalisme et l'abstrait, le tout décliné en différentes techniques et généralement sur des supports classiques.

Plus connus pour leur travaux souvent exposés des artistes comme Djahida Houadef, Leila Boutamine Ouldali d'Oran, Mohamed Chafa Ouz-

zani de Béjaïa, Karim Tidafi de Tipaza, Mustapha Guedjati de Sétif ou encore Abdelkader Belkhorissat de Sidi Bel Abbes prennent également part à cette manifestation qui vise d'abord à «offrir un espace de rencontre et d'échange entre professionnels» des arts plastiques et à identifier les acteurs de cette discipline, a indiqué le ministre de la Culture. Beaucoup moins représenté que la peinture, la sculpture était également présente avec les œuvres d'un des doyens de la sculpture algérienne Mohamed Massen, celles inspirées de la bijouterie de Redha Skander, ou encore les œuvres très remarquées du jeune sculpteur Rachid Mouaffaq de Batna.

## ALGÉRIE/ROYAUME-UNI Des chanteurs algériens animent une soirée à Londres

Plusieurs chanteurs algériens ont animé jusqu'à tard dans la soirée du samedi à dimanche, un concert à Londres auquel ont assisté les membres de la communauté algérienne vivant dans la capitale britannique et ailleurs. Nadia Baroud, Abdelkader Chaou et Amazigh Kateb ont ravi le public avec des chansons du patrimoine algérien, lors du forum culturel Jawhar DZ, programmé par l'organisation Quintessence DZ qui se consacre à la promotion de la culture algérienne au Royaume-Uni. Le chanteur-compositeur Kamel Hammadi était l'invité d'honneur de la soirée. Il a interprété avec Nadia Baroud un duo de son riche répertoire. En marge de la soirée, il a déclaré à l'APS que même s'il avait arrêté de chanter depuis plusieurs années, il était enchanté de voir ses chansons reprises par beaucoup d'autres chanteurs, notamment des jeunes générations. Nadia Baroud qui chante pour la première fois à Londres, est entrée en scène avec les youyous du public. Elle a interprété des chansons des grands maîtres de la chanson Kabyle, à l'instar d'Akli Yahiyatène, mais aussi des grandes chanteuses H'nifa, Cherifa et Karima. Abdelkader Chaou a repris les grands titres du chaabi et de la musique arabo andalouse avant que le musicien et chanteur Amazigh Kateb ne termine la soirée en beauté avec son style gnawa. Le forum Jawhar DZ qui ambitionnait de «promouvoir la culture et l'image algériennes» a été initiée par Naima Boudour et Yasmina Smati, toutes les deux algériennes nées en France, résidant à Londres depuis quelques années. «L'idée d'organiser un événement pour montrer la richesse de notre patrimoine culturel a été motivée par la rareté d'activités algériennes au Royaume-Uni», ont-elles déclaré à l'APS. La manifestation était aussi placée sous le signe de la solidarité avec les rescapés de l'incendie de la tour Grenfell survenu le 14 juin 2017 à Londres. Des survivants de cet incident qui a tué 71 personnes, ont été conviés à la soirée. «Nous voulons montrer à la société civile britannique une Algérie solidaire tout en les invitant à célébrer avec nous la culture algérienne», a expliqué Naima, soutenue par Yasmina. La journée a également été marquée par une exposition d'art et de culture algériens. Le public pouvait admirer les multiples facettes du patrimoine culturel et artistique de l'Algérie.

## UNE SEMAINE D'ACTIVITÉS CULTURELLES (RÉTROSPECTIVE)

- L'ouverture du 10e Festival national de la musique andalouse Sanâa, aura constitué l'essentiel du paysage culturel de la semaine écoulée, au delà d'autres activités liées au théâtre, la poésie, la littérature, le cinéma, la musique, l'archéologie, les arts plastiques et la photographie d'art.

- Ouverture jeudi à l'Auditorium du palais de la Culture Moufidi-Zakaria du 10e Festival national de la musique andalouse Sanâa (3-6 mai), avec trois prestations animées par l'association «Les Beaux-Arts d'Alger», Manal Gherbi et Fayçal Benkrizi.

- La pièce, «Autres démons», adaptée au théâtre d'une œuvre littéraire de Gabriel Garcia Marquez, par le metteur en scène tunisien Walid Daghni, présentée samedi dernier à Alger, en ouverture des Journées culturelles tunisiennes en Algérie.

- Tenue, samedi dernier à Tizi Ouzou du 2e Colloque national sur la poésie amazighe, organisée l'Association algérienne pour la littérature populaire, avec la participation d'une vingtaine de poètes de neuf wilayas d'Algérie.

- Coup d'envoi, samedi dernier au jardin public «Tabib-Yahia» à Teleggha (Mila), de la première rencontre d'art narratif, de poésie populaire et accessoires de cavalerie.

- Le long métrage de fiction «En attendant les hirondelles» de Karim Moussaoui primé samedi dernier, au 13e Festival international du film oriental de Genève (Fifog).

- Découverte, dans la commune d'Ain Kihel, à Ain Témouchent d'ossements d'animaux remontant à la quatrième ère géologique (environ 1,7 million et 800 000 ans), annoncée dimanche par la spécialiste en archéologie, l'universitaire Yasmina Chaid Saoudi, responsable des fouilles.

- Hommage rendu, lundi au Théâtre Kateb-Yacine de Tizi Ouzou, à l'artiste et comédien Said Hilmi pour sa carrière et de son apport considérable à la culture algérienne.

- Clôture, lundi à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh du 9e Festival international de danse contemporaine.

- Clôture en hommage, mardi à la maison de la Culture «Ali-Maachi» de Tiaret, du Salon national des arts plastiques (28 avril-1mai), auquel ont pris part 57 artistes de différentes wilayas qui ont commémoré l'anniversaire de disparition de l'artiste et intellectuel Abdelhak Chaouche (1960-1994).

- La générale de la pièce théâtrale «Al-Mataha» (Labyrinthe), mise en scène par Noureddine Kouider, présentée mercredi, à la

maison de la culture Mohamed Chebouki, de Tébessa en ouverture des Journées théâtrales Toufik-Mimiche.

- Ouverture mercredi au Musée central de l'Armée de la manifestation, «Mon patrimoine, mon avenir», dans le cadre de la célébration du mois du patrimoine (18 avril-18 mai) et de la journée mondiale des musées.

- Vingt-neuf hommes de lettres, intellectuels et artistes décorés mercredi à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh de l'ordre du mérite national «Athir» et «Djadir», certains à titre posthume, dans une cérémonie placée sous le haut patronage du président de la République Abdelaziz Bouteflika.

- Le 4e Salon national de la photographie, ouvert mercredi, jusqu'au 5 mai, à la direction de la Culture de Souk Ahras, avec la participation de 25 photographes de 12 wilayas d'Algérie.

- Concert de Jazz, animé mercredi à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh par le Sextet «Jean Marie Ecay», à l'occasion de la Journée internationale du Jazz, mondialement célébrée le 30 avril de chaque année.

- La générale de la pièce de théâtre «Tic Tac Boom», mise en scène par Sarhane Daoudi sur un texte adapté par Salaheddine Torki du

texte de l'écrivain irakien Ali Abdenabi Zaydi «Le compte à rebours de Macbeth», présentée jeudi au Théâtre régional Mhamed-Tahar-Fergani de Constantine.

- Le feuilleton dramatique «El Khawa» de Medih Belaid, distingué, jeudi à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, du Grand prix «Le générique d'Or» dans sa première édition.

- La cinquième phase de sélection qualitative au 51e Festival national de théâtre amateur de Mostaganem, lancée jeudi à Mila, à la maison de la Culture «M'barek-El-Mili», avec la présentation, par 11 troupes venues de l'est de l'Algérie, de 15 pièces théâtrales.

- Rencontre organisée jeudi à la Bibliothèque principale «Mustapha-Natour» à Constantine sur l'œuvre de Mohamed Dib (1920-2003).

- «Pacte avec la lumière», intitulé d'une exposition de 48 toiles de Djahida Houadef, inaugurée vendredi et visible jusqu'au 24 mai, à la Galerie Ezzou'Art à Alger.

- Poursuite du 19e Festival culturel européen (26 avril-13 mai) à Alger, Annaba, Constantine, Tlemcen et Oran avec au programme des projections de films, des spectacles de musique, de danse et autres animations.

# Programme de la soirée

**TF1 20:00**

## Camping Paradis

Réalisateur : Stéphane Franchet  
Avec : Laurent Ournac, Thierry Heckendorn



Tom accueille Lucie, accompagnée de son frère Simon et de sa sœur Camille, dont elle a la garde depuis la mort de leurs parents dans un accident de voiture l'an dernier. Le directeur et toute l'équipe sont sous pression à l'approche d'une inspection du camping, espérant ne pas perdre d'étoile, voire même en gagner une cinquième. L'arrivée de la sévère Madame Vernon, chargée d'évaluer l'établissement, n'est pas pour les rassurer...

**France 2 20:00**

## Rizzoli & Isles

Réalisateur : Mark Strand  
Avec : Angie Harmon, Sasha Alexander



Alors qu'elle s'apprête à témoigner au procès de l'auteur d'un double meurtre commis deux ans plus tôt, Jane découvre qu'une des preuves a été dérobée. Il s'agit d'une planche à découper en l'absence de laquelle l'avocat de l'accusé risque de demander un non-lieu. L'équipe n'a que 65 heures pour la faire réapparaître pour que le procès puisse avoir lieu. Parallèlement, Frankie entreprend d'apprendre à réaliser des tours de magie pour épater Nina.

**France 3 20:00**

## Macron président, la fin de l'innocence

Réalisateur : Bertrand Delais



Le 14 mai 2017, Emmanuel Macron, 39 ans, devenait le huitième président de la Ve République. Au cours d'entretiens menés par Bertrand Delais, le chef de l'Etat revient sur les événements qui ont marqué la première année de sa présidence. Des acteurs de la scène internationale comme le premier ministre belge, Charles Michel, ou encore l'ancien ministre des Finances de la Grèce, Yánis Varoufákis, apportent leur éclairage. Des observateurs aguerris de la vie politique française tels que Raphaëlle Bacqué ou encore Alain Duhamel livrent également leurs analyses.

**CANAL+ 20:00**

## Versailles

Réalisateur : Edward Bazalgette  
Avec : George Blagden, Alexander Vlahos



Madame de Maintenon revient à Versailles après un court exil. Louis XIV lui accorde son pardon et sa confiance. Le souverain la nomme membre permanent du conseil royal. Lasse d'être publiquement délaissée, Marie-Thérèse avoue à son mari avoir eu une relation adultère avec le roi Leopold. Di Marco, émissaire du cardinal Leto, s'installe parmi les conseillers du monarque. Bontemps se sent menacé par cet homme habitué à découvrir les complots.

**6 20:00**

## Pourquoi j'ai pas mangé mon père

Réalisateur : Jamel Debbouze  
Date de sortie : 8 avril 2015



Tout le peuple simien fête la naissance du premier fils du roi. Mais la reine a eu en fait deux garçons. L'un est costaud et bagarreur, alors qu'Edouard, l'autre, est rieur et chétif. Poussé par sa conseillère démoniaque, le roi ordonne que ce dernier soit jeté d'une branche de l'arbre où est installée la tribu. Blessé, Edouard est recueilli par Ian, un singe solitaire et benêt. Malgré son handicap au bras, il grandit et devient un simien ingénieux et bricoleur. Mais il s'attire la haine de son frère et de la sorcière, qui l'obligent à quitter l'arbre et à s'aventurer dans le monde extérieur.

# Jeux

## Samourai-Sudoku n°1864

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

2			3	5	1			
9			2					8
6			8					
7		3		8				
4	9				8	6		
		5	4				2	
			4				5	
1			3				4	
9	4	2			8			

	8				2	9	4	
4				8				2
2				9				
7		1		5				
	3	4				5	2	
				3	9			8
						5		6
						3		5
								1

			3	7	2			
			9	8	4			
			9	5	7			

1			4	3	2		4	6	5			4	3	6
3			2					9		8				5
2			3					4		5				
9		8		1				6		9	7			
4	3				1	8		4	1			6	9	
			3	6						4	1			3
				1							4			6
4				8				3			7			1
3	9	7						8	4	3				5

Horizontalement:

Verticalement:

- 1 - Splendeur luxueuse
  - 2 - Soutient - Vieux billet de sortie
  - 3 - Logeurs familiaux - Perdit son épiderme
  - 4 - Epoque - Astrologue - Mot de liaison
  - 5 - Pot de terre réfractaire - Plantation de conifères
  - 6 - Très variés
  - 7 - Prendront des risques - Vitesse de navire
  - 8 - Fer pour la terre - Bien parti
  - 9 - Le meilleur dans son genre - Démêla l'intrigue - Renfort de oui
  - 10 - Vin andalou - Blancs hivers
- A - Partie du corps d'un insecte  
B - Apothéoses - Point de la rose  
C - Gâteaux plats  
D - Fais du tort - Ronge  
E - Terre en mer - Litige juridique  
F - Particule fondamentale  
G - Mesure répressive  
H - Démonstratif - Prise d'eau - Distinguée  
I - Enverrai au loin  
J - Ecluse - Créature  
K - Très compétent dans sa matière - Fin de verbe - Bouclier de tailleur  
L - Nationaliseras



«Pendant toute ma destinée j'ai attendu devant ta vie qui m'était fermée».

Citation de Stefan Zweig ; La lettre d'une inconnue (1922)

## Mots croisés n°1864

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											





## COUPE DE FRANCE DE HANDBALL (FINALE) : Nîmes et Kaâbache s'inclinent face au Paris SG (26-32)

L'USMA Nîmes Gard, où évolue le pivot international algérien Hicham Kaâbache, s'est inclinée en finale de la Coupe de France de handball face au Paris SG (26-32), samedi soir à la salle Paris-Bercy.

Les coéquipiers de Kaâbache, qui tenaient la dragée haute aux Parisiens, ont flanché lors du dernier quart d'heure, à cause notamment de deux beaux arrêts de l'Espagnol Rodrigo Corrales, entré en seconde période, et aux buts de Nedim Remili.

«Nîmes est une équipe qui joue bien au handball, qui court et sprinte tout le temps, elle se donne à fond. On savait qu'il ne fallait pas baisser les bras, ne pas s'affoler si on était mené. On est revenu petit à petit en gardant confiance», a commenté l'international français du PSG Nikola Karabatic au micro de la chaîne L'Equipe. Kaâbache (28 ans) a rejoint la formation de Nîmes en janvier dernier en provenance d'Istres (Div. 2).

L'ancien joueur de la JSE Skikda avait déclaré forfait pour la Coupe d'Afrique des nations 2018 disputée au Gabon en raison d'une luxation du pouce contractée lors du tournoi amical des Quatre nations en octobre 2017 en Tunisie.

## M. BEDOUI À PARTIR DE SÉTIF : «Elaborer des stratégies locales pour soutenir l'effort de l'État visant à redonner au sport national son éclat d'antan»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui a appelé hier à Sétif à «élaborer des stratégies locales pour soutenir l'effort de l'État visant à redonner au sport national son éclat d'antan».



En marge de l'inauguration d'une piscine semi-olympique, baptisée du nom du moudjahid Bey M'barek dans la commune d'Ain Oulmane, le ministre a indiqué que l'État à travers son département de la jeunesse et des sports œuvre à déployer d'importants moyens financiers pour la réalisation des infrastructures sportives dans le pays et la formation de compétences plaçant pour «un appui local» devant faire «émerger des talents dans les différentes disciplines sportives».

Il a, dans ce sens, insisté sur la participation des athlètes locaux avérés dans l'élaboration de ces stratégies.

M. Bedoui rappelant que la capitale des Hauts plateaux a enfanté entre autres sportifs, des champions en natation dont les frères Bella a souligné «l'importance de rentabiliser des efforts et des moyens mis

à la disposition des collectivités locales».

Le ministre a aussi mis en exergue l'importance d'adapter les infrastructures sportives aux normes requises «pour abriter des compétitions de dimension continentale et internationale».

A Ain Oulmane, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a inauguré une maison de jeunes baptisée au nom du défunt coach national Abdelhamid Kermali.

Auparavant, M. Bedoui avait présidé une cérémonie de remise de 300 clés de logements promotionnels aidés (LPA) et publics locatifs (LPL) dans la même commune.

Dans la commune d'Ain Azel, le ministre a visité une unité de fabrication de motocycle de statut privé dont le taux d'intégration actuel est de 15%, selon les informations données sur place avant d'inaugurer un lycée baptisé Mustapha Benboulaïd et un groupe scolaire.

In situ, M. Bedoui a exhorté les responsables du secteur de l'éducation à œuvrer à assurer des repas chauds dans les cantines scolaires, «à partir de la prochaine rentrée des classes».

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui devra présider une cérémonie de raccordement de 1400 foyers au gaz naturel à Beida Bordj avant de rencontrer des représentants de la société civile au chef-lieu de wilaya.

## ALGÉRIE-MAURITANIE Signature d'un accord de coopération entre les Comités olympiques algérien et mauritanien

Un accord de coopération sportive touchant plusieurs disciplines a été conclu entre le Comité olympique et sportif algérien (COA) et son homologue de Mauritanie (COSM), hier au Musée olympique à Alger, en présence des membres du bureau exécutif du COA et des présidents de fédérations sportives nationales.

Le protocole d'accord, paraphé par le président du COA, Mustapha Berraf et son homologue mauritanien, le Dr Mohamed Mahmoud Ould Mah, a englobé le tir aux armes sportives, le taekwondo, le karaté-do et l'athlétisme, des disciplines dans lesquelles les Mauritaniens veulent progresser en profitant de l'expérience et du savoir-faire des cadres et athlètes algériens.

«Nous visons une plus grande collaboration pour renforcer le rapprochement entre les deux comités et donner une impulsion au sport mauritanien puis ensuite faire bénéficier les athlètes et cadres mauritaniens de l'avancée enregistrée par des disciplines algériennes aux niveaux régional, continental et même international», a déclaré Mustapha Berraf, tout en souhaitant que ce protocole contribuera à consolider les liens de fraternité et de solidarité entre les deux pays.

Pour sa part, le Dr Ould Mah s'est réjoui de la concrétisation de cet accord qui a un «cachet particulier» pour la jeunesse mauritanienne, «capable de faire un travail énorme et confirmer son potentiel si elle trouve un cadre favorable pour s'épanouir».

«Cet accord aura des retombées sur notre jeunesse en particulier. Le savoir-faire des Algériens et leur expérience dans le domaine ne sont plus à présenter.

On sait pertinemment qu'aujourd'hui, le sport est une question d'apport financier.

Les moyens consacrés au sport en Mauritanie, excepté pour le football, sont insignifiants et ne peuvent en aucun cas nous laisser espérer à de probants résultats durant les grandes manifestations», a expliqué le Dr Ould Mah, révélant que le sport mauritanien vit des revenus de la solidarité olympique.

Outre les quatre sports énumérés, d'autres disciplines peuvent aussi venir s'ajouter au protocole d'accord, à l'image du judo, du cyclisme, de la lutte et du football, ont ajouté les deux hommes.

La première délégation qui séjournera en Algérie dans les mois à venir sera celle du tir aux armes sportives.

«Nous avons opté pour le tir aux armes sportives car nous avons des traditions dans ce sport qui fait partie de notre culture. Ce qui nous manque seulement, ce sont les moyens financiers et un matériel adéquat», a ajouté le président du COSM, en visite de travail en Algérie depuis mercredi dernier.

## ILLIZI : Raed chabad Illizi remporte la coupe de wilaya de natation

Le club Raed Chabab Illizi a remporté samedi la coupe de wilaya de natation, au terme de la phase finale de cette compétition sportive qui s'est déroulée au niveau de la piscine semi-olympique (chef-lieu de wilaya), en présence d'un public nombreux, en particulier des jeunes passionnés de cette discipline.

La phase finale de cette coupe de wilaya qui entre dans le cadre de l'actuelle saison sportive 2017/2018, a été animée par sept (7) sur les dix (10) clubs ayant participé dans les élémentaires, à précisé à l'APS le président de la ligue de wilaya d'Illizi de natation, Ouled Haymouda Abdelhalim.

Cette manifestation sportive contribuera à découvrir de nouveaux jeunes talents qui vont bénéficier d'un accompagnement pour approuver au mieux leurs aptitudes, a-t-il souligné.

Elle est aussi une opportunité pour promouvoir la pratique de cette discipline dans la wilaya, notamment à travers l'échange d'expériences entre les participants, a indiqué le président de la ligue de wilaya de natation.

Dans le même cadre, vingt-neuf (29) candidats ont pris part dernièrement à un stage de formation d'entraîneurs de natation, dont l'encadrement a été assuré par la Fédération algérienne de natation (FAN), a-t-il conclu.

## TROISIÈME TOURNOI PLAY-OFF SENIORS MESSIEURS: La JM Batna accède en super-division

L'équipe de la JM Batna a décroché son billet d'accession en super division de volley-ball seniors messieurs, à l'issue du troisième et dernier tournoi play-off, disputé deux jours durant à la salle omnisport de Gdyl (Oran).

La formation du «Jil Mostakbal Banta» a dominé ce tournoi d'accession en super-division après avoir terminé première au classement général, à l'issue des trois tournois devant le NA Hussein-Dey en deuxième position et le MR Hassi Bounif 3e au classement.

Cette compétition a regroupé huit formations classées premières en championnat national une A, à savoir RAM Arzew, MR Hassi Bounif, AS Boufarik et l'OB Medlil Chaamba de la poule Centre-Ouest et NA Hussein Dey, Jil Mostakbal Batna, la Jeunesse de Skikda et Olympique El Oued de la poule Centre-Est.

Cette phase d'accession est constituée de trois tournois, à l'issue desquels les 2e et 3e au classement disputeront les barrages face au 5e et 6e de la super-division.

## CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE D'AVIRON À TIPASA : Domination des équipes de la ligue d'Oran

Les équipes de la ligue d'Oran ont dominé, de bout en bout, les épreuves du Championnat d'Algérie d'aviron (messieurs-dames) clôturées samedi au niveau du barrage Boukerdane de Tipasa, après deux jours de compétition entre plus d'une centaine de concurrents représentant 12 équipes.

Au classement par équipes, le club sportif universitaire d'Oran s'est adjugé la première place du podium avec 117 points, suivi en 2e position par le club de sports nautiques d'Alger et le club d'aviron d'Oran avec 52 points, et en 3e position par l'équipe militaire qui a obtenu 14 points.

Dans le classement par catégories, les équipes oranaises ont également eu le dernier mot, puisque les minimes du club d'aviron d'Oran ont obtenu la première place de leur catégorie avec 27 points, au moment où les cadets du club sportif universitaire d'Oran se sont adjugés la première place de leur compétition avec 36 points, au même titre que les seniors classés premiers de leur catégorie avec 59 unités, selon les résultats communiqués par les organisateurs.

Selon la directrice des sélections nationales, Assia Sedki, ce championnat, inscrit au titre du programme de la saison sportive 2017/2018 de la Fédération algérienne des sociétés d'aviron et de canoë-kayak (FASACK), a enregistré la participation des ligues d'Alger, d'Oran et d'Annaba, avec l'absence remarquée de la ligue de Béjaïa.

La première journée des épreuves a vu le déroulement des phases éliminatoires, avant la tenue des finales et l'annonce des résultats samedi.

Pour les techniciens du domaine, cet événement sportif constitue un véritable «test et une opportunité» pour les participants (plus d'une centaine) pour se faire remarquer en faisant montre de tout leur talent, afin d'obtenir une place en sélection nationale en prévision du championnat d'Afrique de la discipline prévu en juin prochain au barrage Boukerdane de Tipasa.

## COUPE DU MONDE DE FLEURET - ETAPE DE SAINT-PÉTERSBOURG: Hamid Sintès atteint le tableau des 128

L'escrimeur algérien Hamid Sintès a atteint le tableau des 128 de l'étape de Saint-Petersbourg de la Coupe du monde de fleuret (seniors hommes), disputée vendredi et samedi, réalisant la meilleure performance algérienne dans la compétition.

Sintès, qui termine au 17e rang sur 191 participants, a été éliminé

par le Russe Ivan Troshin sur le score de 15 touches à 6.

Les deux autres Algériens Mabel Yanis Baptiste et Albert Virgil ont été éliminés dès le premier tour, terminant respectivement à la 164e et 187e place.

Les escrimeurs algériens avaient pour objectif d'atteindre le tableau des 64 et grignoter quelques points

## 24<sup>E</sup> TOUR INTERNATIONAL CYCLISTE D'ORAN (3<sup>E</sup> ÉTAPE): Victoire de l'Italien Rebellin de Sovac Natura4Ever

Le cycliste italien du club continental algéro-belge Sovac Natura4Ever, David Rebellin a remporté la 3e étape de la 24e édition du tour cycliste international d'Oran, disputée dimanche entre Oran, Bouzedjar et arrivée à Santa-Cruz sur une distance de 97 kilomètres.

David Rebellin a franchi la ligne d'arrivée avec un chrono de 2h 26min 18sec devant son coéquipier Laurent Ezrard et Azeddine Lagab du GS Pétroliers.

Le vainqueur de la première étape, Laurent Ezrard, conserve le maillot jaune grâce à ses performances et endosse aussi les maillots à pois (meilleur grimpeur) et vert (meilleur sprinteur). Le maillot du meilleur espoir est toujours chez Oussama Mansouri du Club Sharjah Pro. Dans cette étape, les cyclistes ont traversé différentes artères de la ville d'Oran allant jusqu'à la commune de Bouzedjar et ont terminé la course devant le fort de Santa-Cruz

au sommet du mont Murdjadjo. Le public était nombreux durant cette étape de montagne. Cette compétition du 24e tour cycliste d'Oran, organisée dans le cadre des préparatifs des Jeux méditerranéens 2021 à Oran, comporte quatre étapes totalisant 552 kilomètres. La quatrième et dernière étape de ce tour international est programmée lundi dans la commune d'Ain El-Turck sur un circuit fermé de 14,2 km à parcourir en neuf boucles. Cette 24e édition du tour international d'Oran, organisée par la ligue oranaise en collaboration avec la Fédération algérienne de cyclisme et la DJS d'Oran, enregistre

la participation de plus de 100 coureurs représentant les équipes nationales de Syrie, de Libye, des Emirats Arabes unis, du club de Marseille (France), du club continental algéro-belge Sovac Natura4Ever, du club VIB Bahrein, du club Sharjah Pro ainsi que des clubs algériens GS Pétroliers, AS Sûreté Nationale, Lions de l'Atlas de Blida, IRB El-Kantara (Biskra) et CR Daria. Par ailleurs, cinq jeunes cyclistes algériens



sont engagés à partir de dimanche au 17e championnat des Jeux olympiques des sports scolaires "Gymnasiades 2018" à Marrakech (Maroc). Il s'agit de Bengani Seddik, Merdj Aymen, Noura Cherif, Djidjeli Raouf et Boukhari Youcef sous la conduite de l'entraîneur national juniors, Abdenour Bendib.

## MOSTAGANEM: L'association «Ennasr» de Mostaganem couronnée au championnat national de natation pour la deuxième fois consécutive

L'association «Ennasr» des sports pour personnes aux besoins spécifiques de Mostaganem a été couronnée pour la deuxième fois consécutive au championnat national de natation, organisé à la piscine olympique de l'institut national d'éducation sportive et physique de l'université «Abdelhamid Ibn Badis» de la wikaya.

L'association Ennasr a remporté son 9ème titre national après avoir récolté 44 médailles dans différentes disciplines et catégories (32 en or, 7 en argent et 5 en bronze). L'association «El Manar» de Bab Ezzouar (Alger) a remporté la seconde place avec 20 médailles en or, 6 en argent

et 9 en bronze suivie de «Choumouaa» de Bordj Bouarréridj avec 16 médailles en or.

Les deux nageurs Sella Abderrahmane et Guendouz Kaddour de l'association Ennasr ont réussi à battre le record national dans la spécialité 50 mètres nage libre et catégorie 6S et catégorie 7S respectivement. Le premier a parcouru la distance en 41 secondes et le second en 48 s. Les six nageurs de la même association ont remporté plus de deux médailles en or et les courses par équipes en quatre nages et 50 m nage libre.

Le président de l'association Ennasr, Kara Mustapha Hafidh a exprimé sa satisfaction des résultats

obtenus par son équipe surtout que l'association a participé au championnat avec 26 nageurs en différentes disciplines et catégories et a remporté 28 médailles en or. Cette équipe vise à gagner la coupe d'Algérie de natation pour handisports qui se tiendra à Tizi-Ouzou après le mois sacré du ramadan pour remporter le doublé.

Ce championnat national d'une seule journée, organisé par l'association Ennasr des sports pour handicapés en collaboration avec la ligue de wilaya et la Fédération algérienne de handisports, a réuni 174 athlètes de 12 associations et clubs de wilayas du pays.

## BECHAR : 1<sup>ers</sup> Jeux maghrébins des sports traditionnels à Taghit à partir du 30 octobre 2018

La ville touristique de Taghit (Bechar) accueillera du 30 octobre au 3 novembre prochain les premiers jeux maghrébins des sports traditionnels, a-t-on appris samedi à Tlemcen du président de la Fédération algérienne des jeux et sports traditionnels (FAJST).

La Tunisie, le Maroc, la Mauritanie et la Lybie ont

donné leur «accord de principe» pour participer à cette manifestation, la première du genre, qui sera abritée par la ville de Taghit dans la wilaya de Bechar, a indiqué Mammouni Bouterfas à l'APS, en marge de la quatrième édition du concours national des écoles de matrag. La Fédération a entamé les préparatifs de cette ma-

nifestation maghrébine après l'aval du ministère de la Jeunesse et des Sports, qui l'a aidé financièrement, a-t-il souligné, se félicitant de la relance envisagée par les pouvoirs publics des disciplines sportives traditionnelles dans un cadre maghrébin. Plus de 200 participants, dont 75 filles représentant 13 wilayas, ont pris part à Tlemcen à la quatrième édition du concours national des écoles de matrag, organisé par la ligue locale.

Cette compétition était ouverte à la catégorie d'âge entre 8 et 12 ans, a indiqué Bouterfas Mamouni, faisant savoir que les participants ont présenté des exercices individuels et collectifs d'une durée de 10 minutes par équipe et dont les lauréats ont été récompensés.

Abritée par la cour du

site historique du Mechouar, cette manifestation s'est déroulée en présence de nombreux citoyens venus admirer les exercices effectués par les jeunes sous la direction de leurs entraîneurs. L'objectif, selon les responsables de la Fédération, est d'assurer une relève pour la pratique des sports et jeux traditionnels, en attendant la parution, probablement le 5 juillet prochain, du guide national unifiant les règles du matrag qui se trouve à ses dernières retouches, a indiqué le président de la FAJST, faisant savoir qu'une conférence de presse sera organisée à cette occasion. Les délégations participantes à ces joutes dont celles de Blida, Tiaret et Bechar, ont mis l'accent sur la «bonne organisation» du 4e concours national des écoles de ma-

**BADMINTON / COUPE D'ALGÉRIE 2017-2018 (TOUTES CATÉGORIES) : Le CASA Mohammadia sacré**

Le CASA Mohammadia a outrageusement dominé les épreuves de la Coupe d'Algérie de badminton, disputées vendredi et samedi à la salle Harcha-Hacène (Alger) dans l'ensemble des catégories (garçons/filles), en raflant huit titres sur les 12 mis en jeu.

Outre les seniors (messieurs/dames), les finales ont concerné cinq autres catégories d'âge, à savoir celles des 11, 13, 15, 17 et 19 ans, marquées par une nette domination du CASA qui a remporté 8 médailles d'or, 2 en argent et 5 en bronze.

Une moisson qui lui a permis de devancer le club de Souk El Ténine (Béjaïa), lequel a pris la deuxième place avec 2 or, au moment où la Jeunesse sportive de Mohammadia a complété le podium avec 1 or, 1 argent et 1 bronze.

Ce sacre confirme la suprématie du CASAM car c'est la deuxième année consécutive qu'il domine autant les débats, y compris en championnat.

Un succès et une régularité que l'entraîneur Mohamed Idir Mahlouf explique par la qualité des effectifs dont dispose le club, composé d'environ 80% d'internationaux qui ont «l'habitude de côtoyer régulièrement le haut niveau» à travers notamment leur participation aux toutes internationales et continentales.

Mahlouf a cependant tenu à signaler que d'autres clubs comme Tamaris, Dar El-Beïda, Ferdjioûa, Ouled-Moussa et l'AS Protection civile possèdent de «très bons joueurs aussi, sauf qu'ils manquent de moyens» pour montrer l'étendue de leur «énorme» potentiel.

Au total, 315 badistes dont 185 filles ont participé à cette Coupe d'Algérie 2017-2018 (toutes catégories).

Ils représentaient 45 clubs appartenant à 14 Ligues de wilaya.

L'Algérie sera représentée par six badistes aux prochains Championnats du monde (seniors), prévus à partir du 16 mai en Thaïlande.

**Les résultats techniques**

U11 : Filles : Hiba Lekbal (Souk El-Ténine / Béjaïa) Garçons : Oussama Kedou (Ouled-Moussa / Boumerdès)

U13 : Filles : Feliz Bouachrine (Souk El-Ténine / Béjaïa) Garçons : Aymen Daoud (CASA Mohammadia)

U15 : Filles : Asma Belhaoum (JS Mohammadia) Garçons : Skander Medal (CASA Mohammadia)

U17 : Filles : Malek Ouchefoun (CASA Mohammadia) Garçons : Seïfeddine Larbaoui (CASA Mohammadia)

U19 : Filles : Ines Ziani (CASA Mohammadia) Garçons : Abdelaziz Ouchefoun (CASA Mohammadia)

Seniors : Dames : Hala Bouksani (CASA Mohammadia) Messieurs : Sabri Medal (CASA Mohammadia).

**BASKET-BALL / COUPE D'ALGÉRIE MESSIEURS (DEMI-FINALES) : Le GS Pétroliers rejoint l'US Sétif en finale**

Le GS Pétroliers s'est qualifié pour la 8e année consécutive pour la finale de la Coupe d'Algérie de basket-ball, seniors messieurs, en s'imposant difficilement devant le NA Hussein-Dey sur le score de 71 à 69 (mi-temps : 41-39), en demi-finale disputée samedi à Rouiba (Alger).

En finale prévue le 18 mai prochain, les Pétroliers tenants du trophée depuis sept saisons, affronteront pour la 3e année consécutive l'US Sétif qui a battu, plus tôt à M'sila, le CRB Dar El-Beïda sur le score de 66 à 60.

Le GS Pétroliers avait remporté la Coupe d'Algérie en 2017, en battant en finale l'US Sétif sur le score de 62 à 52.

APS

**LIGUE 2 DE FOOTBALL : Lutte acharnée pour l'accession et le maintien**

La 28e journée du championnat de Ligue 2 de football, disputée samedi, a rendu ses deux premiers verdicts de la saison avec le retour du MO Béjaïa en élite et la rétrogradation du CRB Aïn Fakroune en division amateur, mais la course pour l'accession et le maintien s'annonce acharnée et indécise, à deux journées de l'épilogue.

Relégué il y a un an au terme d'une saison catastrophique, le MOB, vainqueur samedi à domicile sur le fil du CA Batna (1-0), effectuée ainsi un retour express en L1 en dépit d'une instabilité criante au niveau de la barre technique qui a vu la succession de pas moins de trois entraîneurs dont le dernier est Azeddine Aït-Djoudi.

Les deux derniers billets menant au palier supérieur seront à présent disputés entre quatre clubs, en l'occurrence l'AS Aïn M'lila (2e, 51 pts), le CABB Arréridj (3e, 50 pts), la JSM Béjaïa (4e, 49 pts) et à un degré moindre l'ASO Chlef (5e, 45 pts) qui a besoin d'un miracle.

La 29e et avant-dernière journée de la compétition, prévue vendredi prochain, sera marquée par le choc entre l'ASAM et le CABBA dans ce qui serait une véritable «finale» pour l'accession.

Le match se jouera à huis clos suite aux dernières sanctions infligées à

l'ASAM. De son côté, la JSMB, battue samedi sur le terrain du CABBA (2-0), se doit de réagir dans son antre de l'Unité maghrébine face au GC Mascara qui lutte quant à lui pour le maintien.

L'ASO Chlef, qui reste sur une défaite sur le terrain du MC El-Eulma (1-0), n'a désormais plus son destin entre ses mains.

Les joueurs de l'entraîneur Samir Zaoui devront s'imposer lors des deux derniers matchs tout en espérant des faux-pas de leurs concurrents directs, notamment le CABBA et la JSMB.

En bas du classement, la lutte pour le maintien s'annonce disputée également et tout le monde ne veut pas accompagner le CRBAF au purgatoire.

Pas moins de sept formations restent ainsi menacées de relégation. Il s'agit de l'ASM Oran (9e, 35 pts), du RC Kouba (9e, 35 pts), du MCEE (11e, 34 pts), de l'Amel Boussaâda (11e, 34 pts), du WA Tlemcen (13e, 33 pts), du



GCM (14e, 31 pts) et du CAB (15e, 28 pts). Le RC Relizane, qui pointe à la 8e place avec 36 points, reste relativement à l'abri même si mathématiquement le club de l'Ouest n'a pas encore assuré sa survie.

La prochaine journée sera marquée par deux oppositions mettant aux prises directement des clubs menacés: RCK - RCR et CAB - MCEE, alors que le WAT se déplacera chez la lanterne rouge, le CRBAF, déjà relégué.

**COUPE D'ALGÉRIE JEUNES CATÉGORIES ET DAMES 2018: Résultats des finales**

Résultats des finales de la Coupe d'Algérie de football, jeunes et dames, disputées vendredi et samedi à Annaba :

U15 garçons : RC G Oran- Paradou AC 0-3

U16 garçons : MC Saïda- RC Relizane1-1 (RC Relizane aux TAB)

U17 garçons : AB Boussaâda- ES Sétif 1-3

U19 Garçons : USM Alger - ES Sétif 1-0

Réserves garçons : USM Alger - Paradou AC 1-1 (USM Alger 4-3 aux TAB)

U17 Filles : ASE Alger-Centre - JF Khroub 2-2 (ASE Alger-Centre aux TAB)

U20 filles : CF Akbou- JF Khroub 1-1 (CF Akbou 3-1 aux TAB)

Seniors Dames AS Sûreté Nationale- FC Constantine 1-1 (FC Constantine 4-2 aux TAB).

**CHAMPIONNAT DIVISION INTER-RÉGIONS: Le verdict final de la compétition**

Le championnat de division Inter régions de football qui a pris fin ce samedi a rendu son verdict final.

-Les clubs qui accèdent en Division Nationale Amateur: Ouled Djellal (Centre EST) - Oued Sly (Centre OUEST), JSM Tiaret (OUEST) - N Tadamoum Souf (EST).

-Les clubs qui rétrogradent en division régionale:

-Groupe CENTRE EST : CA Kouba et Aïn Dhasser

-Groupe CENTRE OUEST : USM Chéraga et HB El Bordj

-Groupe OUEST : JR Sidi Brahim et CC Sig

-Groupe EST : ORB Boumahra et AB Barika

-Le mauvais 14ème : NRB Ouled Deradj.

**Résultats complets et classement**

GC Mascara - CRB Aïn Fakroune 3-1  
WA Tlemcen - RC Relizane 2-1  
MC Saïda - RC Kouba 2-0  
CA Bordj Bou Arréridj - JSM Béjaïa 2-0  
A Boussaâda - AS Aïn M'lila 2-3  
MC El Eulma - ASO Chlef 1-0  
MO Béjaïa - CA Batna 1-0  
ASM Oran - JSM Skikda 5-1

Classement :	Pts	J
1). MO Béjaïa	56	28
2). AS Aïn M'lila	51	28
3). CABB Arréridj	50	28
4). JSM Béjaïa	49	28
5). ASO Chlef	45	28
6). JSM Skikda	41	28
7). MC Saïda	39	28
8). RC Relizane	36	28
9). RC Kouba	35	28
-). ASM Oran	35	28
11). A Boussaâda	34	28
-). MC El Eulma	34	28
13). WA Tlemcen	33	28
14). GC Mascara	31	28
15). CA Batna	28	28
16). CRB Aïn Fakroune	23	28

**CHAMPIONNAT RUSSE DE FOOTBALL (29E J) SPARTAK MOSCOU : Hanni signe sa deuxième passe décisive**

L'attaquant international algérien Sofiane Hanni a signé sa deuxième passe décisive sous les couleurs du Spartak Moscou lors de la victoire décrochée samedi soir à domicile face au FC Rostov (2-0), dans le cadre de la 29e journée du championnat russe de football.

Le joueur algérien a servi son coéquipier Quincy Promes dans l'action du deuxième but (84e) sur une talonnade dans la surface.

Hanni a été titularisé lors de cette rencontre, une semaine après avoir marqué son deuxième but en championnat avec le Spartak sur le terrain d'Amkar (2-0) dans un match qui a vu l'ancien sociétaire d'Anderlecht (Belgique) faire son entrée en cours de jeu.

L'international algérien compte désormais 2 buts et 2 passes décisives en 6 apparitions avec le Spartak.

A l'issue de cette victoire, le club moscovite conforte sa deuxième place qualificative à la Ligue des champions, avec 56 points, derrière le leader du Lokomotiv Moscou, à une journée de l'épilogue.

Hanni (27 ans) s'est engagé avec le Spartak en janvier dernier pour un contrat de trois saisons et demi, en provenance d'Anderlecht avec lequel il avait



inscrit 10 buts toutes compétitions confondues, lors de la première partie de la saison.

**Man City : la préférence de Yaya Touré**

Comme évoqué vendredi, Yaya Touré (34 ans, 9 apparitions en Premier League cette saison) va quitter Manchester City à l'issue de son contrat en juin. Selon le Manchester Evening News, le milieu ivoirien souhaite rester en Angleterre, notamment pour des raisons familiales. Burnley et Everton sont évoqués comme des destinations possibles pour l'ancien Barcelonais et Monégasque.



**Bayern : Ce témoignage fort sur Neuer**

Blessé depuis le mois de septembre, Manuel Neuer ne sait toujours pas s'il sera à la Coupe du monde. Oliver Bierhoff se montre toutefois optimiste. Toujours pas revenu à la compétition, Manuel Neuer semble de plus en plus loin de disputer la Coupe du monde.

Manager de la sélection allemande, Oliver Bierhoff se montre malgré tout confiant. « Je suis toujours confiant et convaincu que Manuel sera présent à la Coupe du monde. Dans le cas de Manuel, nous regardons au jour le jour. Avec lui - comme avec d'autres blessés - il est important qu'ils trouvent leur rythme et se concentrent en paix pour qu'ils soient en forme », confie-t-il dans des propos rapportés par Kicker.



**MAHREZ PRIVILÉGIERAIT ARSENAL**

Désireux de quitter Leicester depuis deux saisons déjà, Riyad Mahrez est toujours au club qui l'a révélé au grand jour lors de l'épopée de 2015-2016.

Et après son transfert avorté lors de la dernière journée du mercato d'hiver à Manchester City, l'international algérien aurait changé son fusil d'épaule, selon le Sunday Express, et voudrait rejoindre Arsenal. Déjà annoncé chez les Gunners à l'été 2016, l'homme aux 10 buts et 9 passes décisives en 34 rencontres de premier League cette saison, privilégierait en effet un club londonien, n'excluant pas Tottenham et Chelsea. Mais le montant demandé par les Foxes (90 millions d'euros) pourraient rebuter ses courtisans.



**Chelsea s'active pour Traoré**

Il devrait y avoir pas de changements du côté de Chelsea cet été. Selon les dernières news du Mirror, les Blues s'intéresseraient de près à l'ailier, Adama Traoré. Formé au FC Barcelone, ce jeune espagnol de 22 ans évolue aujourd'hui en Championship sous les couleurs de Middlesbrough. Sous contrat jusqu'en juin 2020, le jeune joueur réalise une bonne saison avec 5 buts et 10 passes décisives en 32 rencontres de championnat. A noter que Newcastle et Everton seraient également sur les rangs pour accueillir le joueur dont la valeur serait estimée à 35 millions d'euros par ses dirigeants.

**Le monde du foot derrière Ferguson**

Opéré samedi à la suite d'une hémorragie cérébrale, l'ancien entraîneur mythique de Manchester United, Sir Alex Ferguson, se trouve actuellement en soins intensifs. Mais l'homme de 76 ans peut compter sur de nombreux messages de soutien dans ces moments difficiles. Anciens joueurs, mais aussi anciens adversaires : ils sont plus d'un à avoir eu une pensée pour le technicien écossais. "Continuez à vous battre boss... J'envoie des prières et de l'amour à Cathy et à toute la famille", a lancé l'ancien numéro 7 des Red Devils, David Beckham, sur son compte Instagram. "Mes pensées et mes prières sont avec vous mon cher ami. Sois fort Boss", a ajouté Cristiano Ronaldo, lui aussi passé sous les ordres de Ferguson, sur Twitter.

**Fauzi Ghoulam de retour !**

Excellente nouvelle pour Fauzi Ghoulam. Victime d'une rupture totale du ligament croisé antérieur du genou droit en novembre, le latéral gauche de 27 ans avait enchaîné par une fracture de la rotule droite en février. Mais l'international algérien va enfin signer son grand retour puisqu'il figure dans le groupe de Naples pour la réception du Torino ce dimanche en Serie A. On peut espérer revoir le Fennec au moins quelques minutes sur le terrain.



**L'AVENIR DE FERNANDO TORRES SE PRÉCISERAIT !**

Alors qu'il a annoncé que son aventure avec l'Atletico Madrid prendra fin à l'issue de la saison, Fernando Torres pourrait se relancer au Chicago Fire. Adoré des supporters Colchonos, Fernando Torres a cependant fait savoir qu'il n'évoluera plus à l'Atletico Madrid la saison prochaine. Mundo Deportivo expliquait dernièrement que l'avenir de l'attaquant espagnol se dessinerait de l'autre côté de l'Atlantique en Major League Soccer avec des intérêts de l'Impact Montreal et de DC United notamment. Selon les informations divulguées dans le Cope Chain Game Time, le Chicago Fire posséderait néanmoins plus de chances de faire signer « El Niño ». Au sein de la franchise de l'Illinois, il y retrouverait une autre ancienne figure du football européen en la personne de Bastian Schweinsteiger.



## ALGÉRIE-OMS

# Les perspectives de la coopération entre l'Algérie et l'OMS examinées à Alger

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui a reçu, hier à Alger, le représentant de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en Algérie, François Nguessan Bla, avec lequel il a examiné les perspectives de la coopération bilatérale en cours, indique son département ministériel dans un communiqué.

Cette audience a notamment permis aux deux parties de procéder à un large tour d'horizon sur la coopération en cours entre l'Algérie et l'OMS, et d'examiner les perspectives de son développement, à la lumière de l'expertise algérienne «qui la place à la pointe du développement sanitaire en Afrique», a affirmé M. Nguessan Bla, félicitant le ministre de la Santé pour l'adoption de la nouvelle loi sanitaire qui, a-t-il estimé, «va renforcer les acquis et donner davantage de performance au système sanitaire algérien». M. Hasbellaoui et le représentant de l'OMS sont convenus, dans ce contexte, de



renforcer les mécanismes de concertation permanente entre l'Administration centrale de la Santé et la représentation de l'OMS en Algérie, à l'effet d'«optimiser les programmes de coopération sur des bases factuelles». La création de l'Agence africaine du médicament, qui fera l'objet d'une réunion spécifique, en marge de la prochaine Assemblée mondiale de la santé à Genève (Suisse) a, en outre, permis à cette occasion de constater «une identité

de vues» quant à la nécessité de doter l'Afrique d'une autorité continentale du médicament «chargé de veiller à la sécurité pharmaceutique et au développement intégré du marché pharmaceutique africain, sur des bases assurant la qualité, l'accessibilité et la disponibilité des médicaments», note la même source, qui relève que l'expertise de l'Algérie dans le domaine pharmaceutique a, à cet effet, été mise en exergue.

## MDN

### LUTTE CONTRE LE TERRORISME Destruction de 2 bombes artisanales à Skikda et une mine à Jijel

Une casemate contenant deux bombes de confection artisanale a été détruite samedi lors d'une opération de fouille menée par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la wilaya de Skikda, tandis qu'une mine de fabrication artisanale a été détruite par un autre détachement à Jijel, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de fouille et de nettoyage menée à Ain Kechra, wilaya de Skikda (5<sup>e</sup> Région militaire), un détachement de l'ANP a découvert et détruit, le 5 mai 2018, une casemate contenant deux (2) bombes de confection artisanale, une quantité de vivres et divers objets, tandis qu'un autre détachement de l'ANP a détruit une mine de fabrication artisanale à Jijel (5<sup>e</sup> Région militaire)», note la même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détache-

ments de l'ANP «ont intercepté, lors d'opérations distinctes menées à In Guezzam (6<sup>e</sup> Région militaire), 7 contrebandiers et saisi un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, un chargeur de munitions garni, 4 motocyclottes, 9 détecteurs de métaux, 9 groupes électrogènes et 7 marteaux piqueurs, alors qu'un autre détachement a saisi, dans la même zone, 3,6 tonnes de denrées alimentaires et 400 litres de carburant destinés à la contrebande, en coordination avec les services des Douanes», relève le communiqué. D'autre part, des Gardes-côtes «ont déjoué à Tlemcen (2<sup>e</sup> Région militaire), une tentative d'émigration clandestine de 10 personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale, tandis que des détachements combinés de l'ANP ont arrêté 36 immigrants clandestins de différentes nationalités à Tlemcen, Ain Témouchent et Ouargla», conclut le MDN.

## PUBLICITÉ

PixX Λ•Γ•Θ•Π Θ Π•Χ•Ι •ΣΠΞΙΞ  
PixX c'est le mix au meilleur prix

PixX

PixX 100

Appels illimités vers Mobilis 24h/24

=  
+

10 Min Vers tous les réseaux 10min

Plan valable 24H.  
Composez \*600# et bénéficiez des bons plans pixX